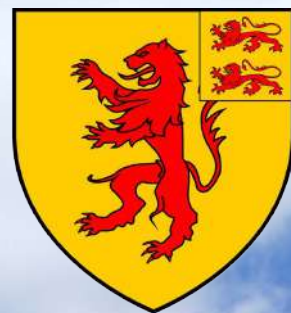


La Gazette n°7

Janvier 2014 - Bulletin d'informations municipales

Saint-Germain-Les-Vergnes



www.mairiesaintgermainlesvergnés19.com

Cliquez sur ROUGE - Centrebourg - Samedi 31 août 2013





S O M M A I R E



MOT DU MAIRE

1



LA VIE DE LA COMMUNE

57-58



INFOS MAIRIE

2-13



HISTOIRE DES CHÂTEAUX

59-61



TRAVAUX

14-15



NOUVEAUX LABELS

62



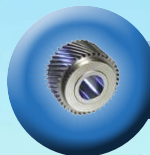
ÉCOLE

16-21



ÉTAT CIVIL

63



ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS 22-33



VIEILLES CARTES POSTALES

64



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

34-51



ANNONCEURS

65-69



NOSTALGIE

52



BÉNÉDICTION DES CLOCHES

70-72



AUTRES INFOS

53-56



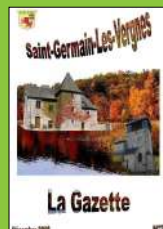
HISTOIRE DE NOTRE RÉPUBLIQUE

73

Retrouvez l'intégralité de la collection des Gazettes sur le site internet de la Mairie à la rubrique «Bulletins Municipaux» et sous-rubrique «Bulletins Municipaux 2008-2014».



N°1 - Juin 2008



N°2 - Décembre 2008



N°3 - Janvier 2010



N°4 - Janvier 2011



N°5 - Janvier 2012



N°6 - Janvier 2013



N°7 - Janvier 2014



Directeur de Publication :

Didier ROCHE

Conception, Réalisation, Graphisme :

Didier ROCHE

Photos : Didier ROCHE, Alain PENOT, André TREILLE, Patrick MORILLEAU.

Comité de Rédaction : Alain PENOT, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY, Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Nathalie CASTANET, Didier ROCHE.



MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Le Bourg



19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES



Téléphone : 0555 29 32 33 - Fax : 0555 29 42 30

Courriel : mairie.st.germain.les.vergnes@wanadoo.fr

Site Internet : mairiesaintgermainlesvergnes19.com

Dépôt légal : Juillet 2008 - Bulletin Municipal «La Gazette N°7 de Janvier 2014»
Nombre de tirage : 600 exemplaires - Réalisation avec logiciel de PAO InDesign - D.R. 2013



Chers Administrés,

En cette nouvelle année 2014, et au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux, ainsi qu'une très bonne santé pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Notre Gazette vient encore une fois vous distraire, et vous informer des événements de l'année qui se sont passés dans notre village. J'espère que vous passerez un agréable moment à lire ce bulletin. Cette année, le droit de réserve qui m'est imposé (élections) ne m'autorise pas à m'exprimer sur les projets futurs de notre commune.

Je dirai simplement qu'il faut continuer à dépenser mieux et ne pas hypothéquer notre avenir par des emprunts trop lourds que nos finances ne peuvent supporter.

Mais la réforme des rythmes scolaires que nous devons mettre en place pour la rentrée 2014/2015 ne va pas permettre de stabiliser notre fonctionnement mais au contraire de l'augmenter.

Il y a aussi d'autres dépenses qui vont prendre une grande place dans les années futures, c'est la mise aux normes des bâtiments, de la voirie pour l'accessibilité aux handicapés, donc de grands chantiers qui nous attendent, et à qui il faudra répondre, car la loi l'oblige.

Je termine cet édito en remerciant les artisans et commerçants qui, par leur participation, nous permettent de faire cette gazette gratuitement, l'action et le dévouement des employés municipaux, des associations, de adjoints et conseillers municipaux pour le travail et soutien qu'ils apportent à la bonne marche de la commune, ainsi que vous, habitants pour votre indulgence et compréhension durant ces six années.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous soit agréable, et qu'elle vous apporte de la joie dans votre vie.

Alain PENOT,
Maire.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier au nom de tous les membres de la commission communication les personnes suivantes pour leurs apports d'informations : Patrick MORILLEAU, David DEYNOUX, Marcel MARTELLO, Fabien ESTRADE et sa compagne Charline, Fabrice KALCH, Linda et Jean-Luc GIRARD, Suzie PEYRAT, André TREILLE, Martine SOULAS, André CASTANET, Denise VERGNE, Bernadette PAITEL, Jacques ROCHE, Famille Abbé FAURIE, Madeleine GENESTE et bien sûr tous les responsables d'associations ainsi que les membres de la commission communication.

Didier ROCHE.





INFOS MAIRIE

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION PLIS ET APPELS D'OFFRES

. Alain PENOT
. Odile BOUYOUX
. Philippe CHEMARTIN
. Agnès DELMAS-TROUSSELIER
. Nathalie CASTANET
. Louis PLANCHOT

COMMISSION FINANCES

Responsable :
. Odile BOUYOUX
Membres :
. Alain PENOT
. Pascale DEVAUCHELLE
. Louis PLANCHOT
. Francine MEYER

COMMISSION C.C.A.S.

. Alain PENOT
. Cathy MAURY
. Odile BOUYOUX
. Nathalie CASTANET
. Nathalie DENIS
. Pascale DEVAUCHELLE

COMMISSION COMMUNAUTÉ D'AGGLO

Titulaire : Alain PENOT
Suppléante : Odile BOUYOUX

COMMISSION SDIS

Titulaire : Angèle REYNIER
Suppléante :
Agnès DELMAS-TROUSSELIER

COMMISSION SIRTOM

Titulaire : Angèle REYNIER
Suppléante :
Agnès DELMAS-TROUSSELIER

COMMISSION GESTION DU PERSONNEL

. Alain PENOT

COMMISSION GESTION DES SALLES-HUTTES-ÉTANGS SPORTS-TOURISME

Responsable :
. Martin PEYRAT
Membres : Alain PENOT
. Nathalie CASTANET
. Philippe CHEMARTIN
. Didier ROCHE
. Cathy MAURY et Nathalie DENIS

COMMISSION SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

Titulaires :
. Cathy MAURY et Odile BOUYOUX

Suppléantes :
. Pascale DEVAUCHELLE
. Angèle REYNIER

COMMISSION SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION TULLE NORD

Titulaires :
. Angèle REYNIER et
. Philippe CHEMARTIN
Suppléantes :
. Pascale DEVAUCHELLE
. Odile BOUYOUX

COMMISSION VOIRIE ASSAINISSEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC CIMETIÈRE

Responsable : Didier ROCHE
Membres : Alain PENOT
. Angèle REYNIER
. Agnès DELMAS-TROUSSELIER
. Philippe CHEMARTIN
. Louis PLANCHOT

COMMISSION FLEURISSEMENT

Responsable :
. Cathy MAURY
Membres : Odile BOUYOUX
. Angèle REYNIER
. Pascale DEVAUCHELLE
. Nathalie DENIS
. Martin PEYRAT
. Agnès DELMAS-TROUSSELIER

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

Responsable :
. Didier ROCHE
Membres :
. Alain PENOT
. Pascale DEVAUCHELLE
. Martin PEYRAT
. Gilles MAUSSET

COMMISSION URBANISME ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : Louis PLANCHOT
Membres : Alain PENOT
. Philippe CHEMARTIN
. Pascale DEVAUCHELLE
. Odile BOUYOUX
. Christophe TREILLE
. Cathy MAURY, Didier ROCHE





COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable :

. Philippe CHEMARTIN

Membres : Alain PENOT

. Nathalie CASTANET

. Nathalie DENIS

. Louis PLANCHOT

. Martin PEYRAT

COMMISSION ACHATS FOURNITURES ET MATÉRIEL

Responsable :

. Gilles MAUSSET

Membres :

. Alain PENOT

. Agnès DELMAS-TROUSSELIER

COMMISSION CULTURE FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE

Responsable :

. Alain PENOT

Membres : Martin PEYRAT

. Gilles MAUSSET

. Nathalie CASTANET

. Pascale DEVAUCHELLE

. Agnès DELMAS-TROUSSELIER



Projet de constructions «Polygone» - Maisons des aînés
Espace salle culture-loisirs (photo de synthèse)

NUMÉROS UTILES **D'URGENCES MÉDICALES**

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Hôpital de Tulle : 0555 29 79 00

Hôpital de Brive : 0555 92 60 00

Docteur Max THEILLAUD

Saint-Mexant : 0555 29 45 63



NUMÉROS MUNICIPAUX **UTILES**

Mairie : 0555 29 32 33

École : 0555 29 30 27

Salle culture-loisirs

0555 29 35 00

Micro-crèche : 0587 49 55 05

Chaque fois que vous trouverez ce caméscope sur les photos, cela vous indiquera qu'il y a une vidéo disponible sur le site internet de la Mairie. Rubrique : «Vidéos 2013»






INFOS MAIRIE

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DE COMMISSIONS - 2013

DATE	COMMISSION	SYNTHESE
28/01/2013	AFFAIRES SCOLAIRES	<p>Ordre du jour : Réflexions :</p> <ul style="list-style-type: none">sur les tarifs municipaux 2013,sur l'abri pour les enfants qui attendent le car ainsi que le goudronnage de la cour et un tapis synthétique sur partie en terre. <p><i>Personnes présentes : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Odile BOUYOUX, Nathalie CASTANET, Cathy MAURY.</i></p>
28/01/2013	GESTION DES SALLES HUTTES-ÉTANGS SPORT-TOURISME	<p>Réflexions : Salle culture-loisirs : Location week-end :</p> <ul style="list-style-type: none">130 € pour les habitants de la commune du samedi matin au dimanche soir,270 € pour les personnes extérieures à la commune du samedi matin au dimanche soir. Forfait chauffage de 25 €. <p>Location semaine :</p> <ul style="list-style-type: none">60 € par jour pour les habitants de la commune,120 € par jour pour les personnes extérieures à la commune. <p>Salle polyvalente : Location week-end :</p> <ul style="list-style-type: none">80 € pour les habitants du samedi matin au dimanche soir,160 € pour les personnes extérieures à la commune du samedi matin au dimanche soir. Forfait chauffage de 15 €. <p>Location semaine :</p> <ul style="list-style-type: none">40 € par jour pour les habitants de la commune,80 € par jour pour les personnes extérieures à la commune. <p>Autres prestations pour les 2 salles :</p> <ul style="list-style-type: none">caution ménage : 150 €,dégâts matériels : 500 €,location des tables : 2 € par table,location des chaises : 0,50 € par chaise. <p>Chemins communaux :</p> <ul style="list-style-type: none">balisage d'un ou 2 chemins dans l'année. <p>Tennis couvert et extérieur : Carte annuelle :</p> <ul style="list-style-type: none">23 € pour les moins de 18 ans,46 € pour les adultes. <p><i>Personnes présentes : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Odile BOUYOUX, Nathalie CASTANET, Cathy MAURY.</i></p>
21/03/2013	GESTION DES SALLES HUTTES-ÉTANGS SPORT-TOURISME	<p>Compte-rendu de l'année précédente : En 2012, le nombre de pêcheurs a diminué par rapport aux années précédentes. Toutefois de belles prises ont été réalisées, notamment des brochets et des sandres. En ce qui concerne les carapistes : le début de saison a été difficile, puis correct. 4 nuits carapistes ont été organisées sur 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none">en juin : 3 carapistes et aucune prise,en juillet : aucun carpiste,en août : 12 carapistes et 5 prises,en septembre : 11 carapistes et 3 prises dont une carpe de 23,5 kgs (prise de M. Lacour de Sainte-Féréole).





DATE	COMMISSION	SYNTHESE										
21/03/2013	GESTION DES SALLES HUTTES-ÉTANGS SPORT-TOURISME (SUITE)	<p>Comparatif du nombre de carapistes :</p> <table border="1" data-bbox="647 421 1070 613"> <thead> <tr> <th>Années</th> <th>Nombre de carapistes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2009</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>2011</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>2012</td> <td>26</td> </tr> </tbody> </table> <p>Proposition de nuits carapistes pour 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 22 et 23 juin, • 27 et 28 juillet, <i>Affiche de l'ouverture de la pêche 2013 →</i> • 25 et 26 août, • 21 et 22 septembre.  <p>Les carapistes qui achètent une carte de pêche à l'année ont demandé à bénéficier d'une réduction lors de leur participation aux nuits carapistes. La commission propose d'offrir la participation aux nuits carapistes des 27 et 28 juillet, à tous les carapistes possédant la carte pour l'année 2013. Avant l'ouverture : La commission souligne la nécessité de changer le panneau «réserve» qui se trouve au bout de l'étang. Un lâcher de truites sera effectué le matin de l'ouverture de la pêche.</p> <p>Année 2013 : Les tournées seront assurées par Angèle REYNIER et André CASTANET, qui sera reconduit dans ses fonctions de régisseur, et en cas d'absence ils seront remplacés par Martin PEYRAT et Cathy MAURY. Alain PENOT remercie André CASTANET pour son action au cours de la saison passée et son aide pour cette nouvelle saison. Monsieur Le Maire indique qu'une nouvelle réglementation concernant les étangs va être mise en place. Il doit assister à une réunion à ce sujet courant avril. Et il est probable que l'étang de Lachamp doive être vidé en fin d'année 2013, une provision à ce titre a d'ailleurs été prévue au budget.</p> <p><i>Personnes présentes : Alain PENOT, Martin PEYRAT, Angèle REYNIER, Cathy MAURY, André et Nathalie CASTANET, Didier ROCHE.</i></p>	Années	Nombre de carapistes	2009	18	2010	27	2011	29	2012	26
Années	Nombre de carapistes											
2009	18											
2010	27											
2011	29											
2012	26											
02/04/2013	FINANCES	<p>La commission a étudié et approuvé les comptes administratifs 2012 qui reprennent les reports de l'année 2011, la comptabilité de la gestion 2012 et les restes à réaliser au 31 décembre 2012.</p> <p>Budget Principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excédent de fonctionnement : 124 894,44 € • Déficit d'investissement : 40 961,87 € • Résultat excédentaire de : 83 932,57 € <p>Budget Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excédent de fonctionnement : 816,18 € • Excédent d'investissement : 8 794,84 € • Résultat excédentaire : 9 611,02 € <p>Le principal projet d'investissement pour 2013 est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation des bureaux d'études pour assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux d'assainissement de Domingeal village afin de remédier aux rejets d'effluents domestiques polluant ce lotissement. <p><i>Personnes présentes : Odile BOUYOUX, Alain PENOT, Francine MEYER. Personne excusée : Pascale DEVAUCHELLE. Absent : Louis PLANCHOT.</i></p>										





INFOS MAIRIE


COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DE COMMISSIONS - 2013 - PLUVIOMÉTRIE 2013

DATE	COMMISSION	SYNTHESE
19/04/2013	COMMUNICATION & INFORMATION	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la maquette de la Gazette n°7 de Janvier 2014. Présentation du devis retenu pour l'impression du prochain bulletin municipal. L'imprimerie Maugein a été retenue. Montant : 4 196,54 € TTC pour 550 tirages. Financement en totalité par la vente d'encarts publicitaires. Réflexion sur l'élaboration des Flashs Infos 2013. 1 tirage sera réalisé début juin pour présenter les manifestations estivales et un 2e tirage aura lieu fin d'année pour présenter les festivités de décembre. <p><i>Personnes invitées et présentes : Martine SOULAS et André TREILLE (40 ans du Foyer Rural), Suzie PEYRAT, Cyril GAUTHIER (Fête annuelle du village), Patrick MORILLEAU (Histoire des Châteaux).</i></p> <p><i>Personnes présentes de la commission : Didier ROCHE, Angèle REYNIER, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY, Martin PEYRAT.</i></p> <p><i>Personnes excusées : Alain PENOT, Philippe CHEMARTIN, Nathalie CASTANET.</i></p> <p><i>Absents : Gilles MAUSSET, Pascale DEVAUCHELLE.</i></p>
04/05/2013	CULTURE-FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur les activités et cérémonies de la période estivale. <p><i>Personnes présentes de la commission : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Cathy MAURY, Didier ROCHE.</i></p> <p><i>Personnes excusées : Odile BOUYOUX, Martin PEYRAT.</i></p> <p><i>Absents : Gilles MAUSSET, Pascale DEVAUCHELLE, Agnès DELMAS-TROUSSELIER.</i></p>

RAPPORT D'ANALYSE DE L'EAU MUNICIPALE					
Analyse du Mardi 3 septembre 2013 à 8h45 au Stade de Football de Chadebec					
	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL Température de l'eau	18,6 °C				25,00
RÉSIDUEL TRAITEMENT DE DÉSINFECTION Chlore libre Chlore total	0,05 mg/LCl2 0,05 mg/LCl2				
CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES Aspect (qualitatif) Coloration Odeur (qualitatif) Saveur (qualitatif) Turbidité néphélobimétrie NFU	0 qualit. <5 mg/L Pt 0 qualit. 0 qualit. 0,47 NFU				15,00 2,00
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE pH	8,2 unité pH			6,50	9,00
MINÉRALISATION Conductivité à 25°C	240 µS /cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE Fer total	144 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES Bactéries aériennes revivifiables à 22° - 68h Bactéries aériennes revivifiables à 36° - 44h Bactéries coliformes / 100ml-MS Bactéries et spores sulfito-rédu. /100ml Escherichia coliformes /100ml-MF Entérocoques /100ml-MS	19 n/mL 3 n/mL 0 n/100mL 0 n/100mL 0 n/100mL 0 n/100mL			0 0 0 0	
Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00068512) : Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) - Teneur en chlore insuffisante.					

PLUVIOMÉTRIE 2013	
Mois	Pluvio. en mm
Janvier	125,00 mm
Février	110,00 mm
Mars	97,00 mm
Avril	148,00 mm
Mai	171,00 mm
Juin	98,50 mm
Juillet	41,50 mm
Août	32,00 mm
Septembre	103,50 mm
Octobre	103,00 mm
Novembre	181,00 mm
Décembre	(14/12) 9,50 mm
Total Année	1 220,00 mm

Total année 2012 :
1 109,50 mm - soit + 9,96 %




INFOS MAIRIE

TARIFS MUNICIPAUX 2014 - STATISTIQUES DU SITE INTERNET



ASSAINISSEMENT	
• Participation aux frais de raccordement..	400,00 €
• Abonnement annuel.....	70,00 €
• Taxe assainissement par m3 d'eau consommé.....	1,00 €

LOCATION DES SALLES	
Salle culture-loisirs :	
• Habitants de la commune.....	130,00 €
• Personnes extérieures à la commune.....	270,00 €
• Forfait chauffage de novembre à mars....	20,00 €
Salle polyvalente :	
• Habitants de la commune.....	80,00 €
• Tarif réduit, hors week-end et jours fériés pour les habitants de la commune..	50,00 €
• Personnes extérieures à la commune.....	160,00 €
• Tarif réduit, hors week-end et jours fériés aux personnes extérieures à la commune.....	100,00 €
• Forfait chauffage de novembre à mars....	10,00 €
• Caution ménage.....	150,00 €
• Caution dégâts matériels.....	500,00 €
• Associations de la commune.....	Gratuit

TENNIS	
• Carte annuelle adulte.....	46,00 €
• Ticket horaire adulte du tennis couvert....	6,00 €
• Ticket horaire adulte du tennis extérieur..	3,00 €

PÊCHE	
• Carte annuelle.....	50,00 €
• Ticket journalier.....	4,00 €

PHOTOCOPIES	
• A4 impression noire.....	0,20 €
• A3 impression noire.....	0,40 €
• A4 impression couleur.....	0,40 €
• A3 impression couleur.....	0,80 €
• Photocopie d'un document administratif A4 impression noire (Décret 2001-493 du 06/06/2001).....	0,18 €

TÉLÉCOPIES	
• 1 Page.....	0,60 €
• Page(s) suivante(s) (par page).....	0,40 €

VENTE(S) OCCASIONNELLE(S)	
• Sans branchement électrique (par jour)...	25,00 €
• Avec branchement électrique (par jour)....	30,00 €

CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM	
• Concession perpétuelle (par m2).....	40,00 €
• Concession 15 ans (1 case).....	210,00 €
• Concession 30 ans (1 case).....	410,00 €
• Concession perpétuelle (1 case).....	1000,00€

CANTINE SCOLAIRE	
• Repas enfant.....	1,80 €
• Repas adulte.....	3,30 €

GARDERIE	
• Forfait journée pour 1 enfant.....	2,90 €
• Forfait journée pour le 2e enfant.....	1,00 €
• 3e enfant et plus.....	Gratuit

CHALET DE CHADEBEC				
Périodes des locations	Type Chalet	Tarif Semaine	Nuitée	Chauffage
01/04/2014 au 28/04/2014	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	5 € par jour
29/04/2014 au 30/06/2014	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	
01/07/2014 au 07/07/2014	Petit Grand	153,00 € 171,00 €	33,00 € 35,00 €	
08/07/2014 au 18/08/2014	Petit Grand	203,00 € 221,00 €	33,00 € 35,00 €	
19/08/2014 au 01/09/2014	Petit Grand	153,00 € 171,00 €	33,00 € 35,00 €	
02/09/2014 au 29/09/2014	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	
30/09/2014 au 30/03/2015	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	5 € par jour

STATISTIQUES DU SITE INTERNET		
www.mairiesaintgermainlesvergnies19.com		
Analyses du 21/12/2012 au 17/12/2013		
RUBRIQUES	Nombre de fois que la rubrique a été vue	Évolution en % par rapport à l'année 2012
INFOS MAIRIE	3099	+ 35,21 %
ÉCOLE	1568	+ 29,48 %
PHOTOS & VIDÉOS	5453	+ 5,45 %
ENTREPRISES & ASSOC.	4635	+ 37,91 %
BULLETINS MUNICIPAUX	1067	+ 29,49 %
DIVERS	1739	+ 95,39 %
VENTES ET LOCATIONS	3941	+ 100,87 %
TOURISME	1952	+ 32,43 %
NOMBRE TOTAL DE VISITES - 2013	7624	+ 13,88 %
MOYENNE DU NOMBRE DE VISITES PAR MOIS - 2013	635	+ 13,80 %





INFOS MAIRIE

PRINCIPALES DÉCISIONS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - 2013

Synthèse
de la séance
du
Lundi 11
Février
2013



- Augmentation des loyers au 1er janvier 2013. Le taux validé par le conseil municipal est de 2,15 %.
- Révision des tarifs municipaux 2013 (voir grille des tarifs).
- Tarif des encarts publicitaires pour la Gazette 7 de janvier 2014 fixé à 60,00 € TTC l'unité.
- Adhésion à l'Association Vézère Ardoise. Il s'agit d'un label de la culture et de la communication, l'objet est la mise en valeur du patrimoine communal par la réalisation d'actions de médiation (visites guidées, conférences, animations pour enfants, expositions) ; les publics ciblés sont les jeunes, les habitants et les touristes ; le patrimoine est considéré au sens large (bâti, naturel et paysager, traditions et savoir-faire). Montant de la cotisation 0,30 € par habitant soit 1047 habitants en 2012.
- Décision de lancer une consultation auprès des bureaux d'études pour l'assainissement collectif de Domingeal.
- Mise à disposition de la Communauté d'Agglomération de Tulle des biens immeubles de la micro-crèche «Les Ptis Loups».
- Le Maire décide de porter à réalisation un prêt pour l'acquisition des terrains de M. Jean FILLIOL.
- Retour du sondage réalisé auprès des parents sur la réforme des rythmes scolaires :
Enseignement le mercredi ou le samedi :
 - 79 % des parents d'élèves se sont prononcés pour le mercredi matin,
 - 18 % des parents d'élèves se sont prononcés pour le samedi matin,
 - 3 % des parents d'élèves n'ont pas répondu.**Mise en place du projet pour septembre 2013 :**
 - 48 % des parents d'élèves sont favorables à la mise en place dès la rentrée 2013,
 - 45 % des parents d'élèves sont favorables à la mise en place dès la rentrée 2014,
 - 7 % des parents d'élèves n'ont pas répondu.

Présents : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Pascale DEVAUCHELLE, Didier ROCHE, Francine MEYER, Philippe CHEMARTIN, Cathy MAURY, Martin PEYRAT, Nathalie DENIS, Christophe TREILLE, Nathalie CASTANET, Maryline BERNADOU (Secrétaire de Mairie).

Absents : Agnès DELMAS-TROUSSELIER, Gilles MAUSSET, Louis PLANCHOT.

Procuration : Odile BOUYOUX à Cathy MAURY.

Secrétaire de séance : Nathalie CASTANET.

Synthèse
de la séance
du
Lundi 8
Avril
2013



- Approbation des comptes administratifs 2012 :
 - Budget principal,
 - Budget assainissement.
- Affectation du résultat 2012 :
 - Budget principal,
 - Budget assainissement.
- Approbation des comptes de gestion 2012 :
 - Budget principal,
 - Budget assainissement.
- Vote des taux d'imposition :
 - Taxe d'habitation : 9,65 % soit une hausse de 2,12 % par rapport à 2012,
 - Taxe foncière (bati) : 8,10 % soit une hausse de 2,14 % par rapport à 2012,
 - Taxe foncière (non bati) : 63,50 % pas de hausse par rapport à 2012.
- Amortissements des immobilisations sur le budget principal.
- Participation 2013 à la Fédération Départementale des Syndicats d'Electrification et des communes de la Corrèze - mise en recouvrement.
- Vote des budgets 2013 :
 - Budget principal,
 - Budget assainissement.





Synthèse
de la séance
du
Lundi 8
Avril
2013 (Suite)



- Projets d'investissement 2013 :
 - Acquisition d'un deuxième tableau numérique,
 - Aménagement des chemins ruraux,
 - Aménagement de la cour d'école.
- Recrutement d'un agent saisonnier : adjoint technique de 2e classe pour la période estivale de juillet et août 2013 en charge de l'entretien des voiries et espaces verts.
- Création d'un poste en emploi d'avenir.
- Redevance pour occupation du domaine public communal due par les opérateurs de communications électroniques.
- Participation à l'acquisition d'un minibus par l'Accueil de Loisirs Lou Loubatou.
- Avenant à la convention pour la réalisation de missions d'assistance technique (SATESE).
- Renouvellement de la convention ATESAT.
- Désignation des délégués au Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise (sont désignés après accords : Didier ROCHE et Cathy MAURY).

Présents : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Nathalie CASTANET, Martin PEYRAT, Didier ROCHE, Pascale DEVAUCHELLE, Francine MEYER, Nathalie DENIS, Christophe TREILLE, Maryline BERNADOU (Secrétaire de Mairie).

Absents : Agnès DELMAS-TROUSSELIER, Gilles MAUSSET, Louis PLANCHOT.

Procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Nathalie CASTANET.

Présentation du Budget : Odile BOUYOUX.

Synthèse
de la séance
du
Samedi 15
Juin
2013



- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ere classe.
- Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif du lotissement de Domingeal. L'offre du bureau d'études DEJANTE à Malemort Sur Corrèze a été retenue pour un montant TTC de 8 611,20 €.
- Projet POLYGONE : Construction de 6 pavillons locatifs à proximité de la salle culture-loisirs.
- Tirage au sort des jurys d'assises. Les Noms des personnes sont :
 - M. Damien MEYNIER (N° 550),
 - M. Jean-Pierre DELMAS (N° 216),
 - Mme. Yvonne BUGÉ épouse MADUR (N° 127).

Présents : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Nathalie CASTANET, Martin PEYRAT, Didier ROCHE, Gilles MAUSSET, Christophe TREILLE, Maryline BERNADOU (Secrétaire de Mairie).

Absents : Agnès DELMAS-TROUSSELIER, Nathalie DENIS, Louis PLANCHOT.

Procurations : Pascale DEVAUCHELLE à Odile BOUYOUX, Francine MEYER à Alain PENOT.

Secrétaire de séance : Nathalie CASTANET.

Synthèse
de la séance
du
Lundi 30
Septembre
2013



- Adhésion à l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie.
- Présents** : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Nathalie CASTANET, Didier ROCHE, Pascale DEVAUCHELLE, Francine MEYER, Nathalie DENIS, Christophe TREILLE, Maryline BERNADOU (Secrétaire de Mairie).
- Absents** : Agnès DELMAS-TROUSSELIER.
- Absents excusés** : Louis PLANCHOT, Gilles MAUSSET.
- Procuration** : Martin PEYRAT à Alain PENOT.
- Secrétaire de séance** : Nathalie CASTANET.





Synthèse
de la séance
du
Lundi 2
Décembre
2013



- Facturation assainissement : règle de calcul abonnement annuel : Le calcul de cet abonnement se fera au prorata du temps de raccordement au réseau. Ce calcul sera fait au mois (un mois commencé sera facturé). Régularisation des factures émises en 2012. Application de cette règle de calcul à compter des factures émises en 2013.
- Dématérialisation de la paie et de la comptabilité : A compter du 1er janvier 2015 l'ensemble des établissements publics devra transmettre au trésor des flux dématérialisés au format «PES V2». Après délibération le Conseil Municipal accepte le devis de 1 916,00 euros TTC de la société CERIG (prestataire informatique de la Mairie) afin de mettre en place cette dématérialisation.
- Le CPIE de la Corrèze a été retenu pour réaliser une inspection de l'Étang de Lachamp (Montant de l'offre : 2 261,04 euros TTC).
- Après délibération du Conseil, il a été décidé de la gratuité de la dispersion des cendres au Jardin du Souvenir.

Présents : Alain PENOT, Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Nathalie CASTANET, Martin PEYRAT, Christophe TREILLE, Francine MEYER, Nathalie DENIS, Maryline BERNADOU (Secrétaire de Mairie).

Absents : Agnès DELMAS-TROUSSELIER, Gilles MAUSSET.

Excusé : Louis PLANCHOT.

Procurations : Didier ROCHE à Alain PENOT, Pascale DEVAUCHELLE à Odile BOUYOUX;

Secrétaire de séance : Nathalie CASTANET.

BUDGET 2013

Lors de sa séance du lundi 8 avril 2013, le Conseil Municipal a voté le budget (Compte Administratif 2012 et Budget Primitif 2013).

Le résultat du Compte Administratif 2012 a permis de couvrir le besoin de financement à la section d'investissement (40 961,87 €) et de reporter au budget 2013 une recette de fonctionnement de 83 932,57 €.

Pour 2013, le Conseil Municipal a souhaité poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et limiter l'augmentation des taux d'imposition.

L'endettement se réduit depuis 2010 mais reste encore important.

La commune de Saint-Germain-Les-Vergnes dispose d'une situation financière qui se redresse progressivement.

Rappel des taux d'imposition 2013 :

- Taxe d'habitation : 9,65 %,
- Taxe foncière : 8,10 %,
- Taxe foncière non bâtie : 63,50 %.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Année 2012	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat reporté 2011		50 568,41 €	124 894,44 €
Fonctionnement	617 501,80 €	691 827,83 €	
Résultat reporté 2011	12 536,06 €		- 24 152,87 €
Investissement	110 050,33 €	98 433,52 €	
Reste à réaliser	88 702,00 €	7 193,00 €	- 16 809,00 €
Excédent de fonctionnement reporté au Budget 2013			83 932,57 €

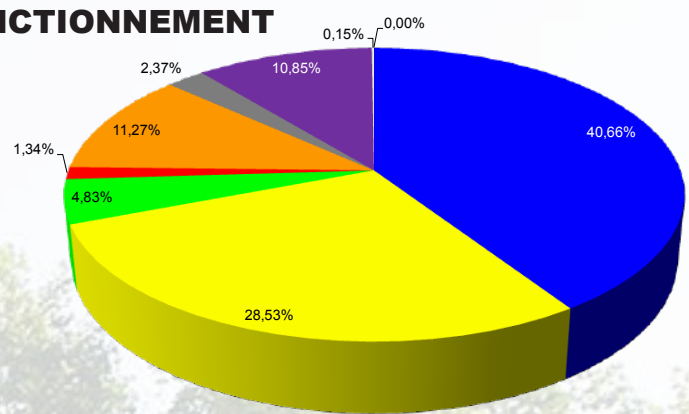
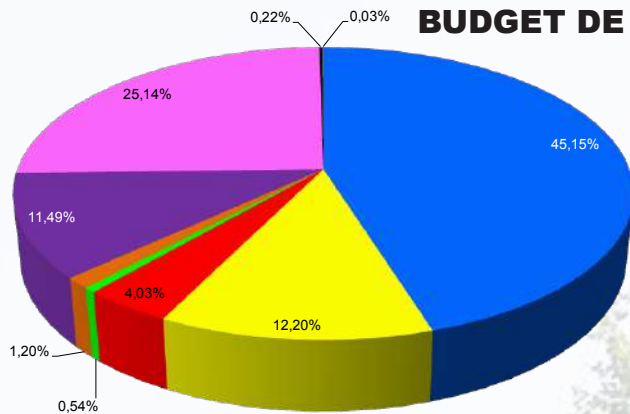


INFOS MAIRIE

BUDGET - 2013



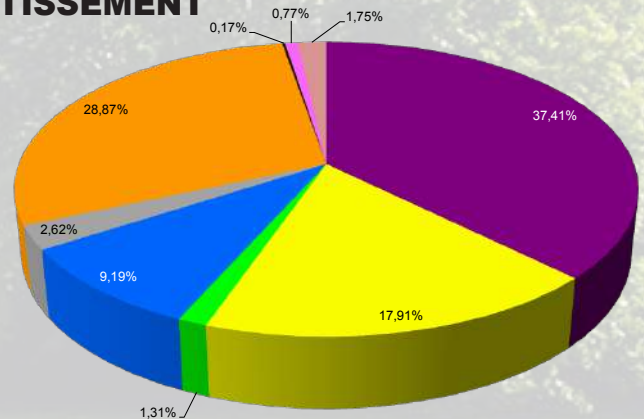
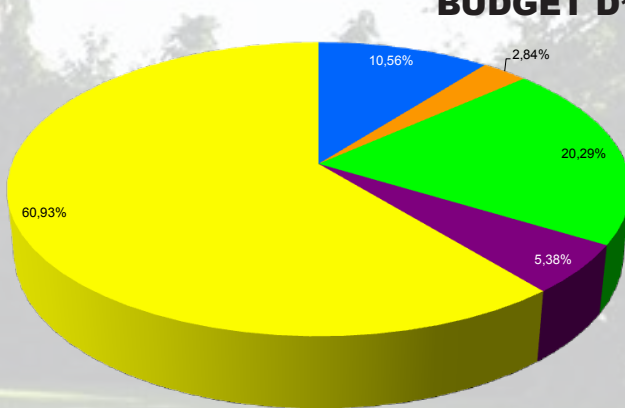
BUDGET DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES		
Comptes des Dépenses	Montant	%
Charges du personnel	336 170,00	45,15 %
Autres charges de gestion courante	90 856,00	12,20 %
Intérêts	30 000,00	4,03 %
Provision pour admission en non valeur	4 000,00	0,54 %
Dépenses imprévues	8 900,00	1,20 %
Virement à la section d'investissement	85 540,57	11,49 %
Charges à caractère général	187 200,00	25,14 %
Dotation aux amortissements	1 750,00	0,22 %
Titres annulés	200,00	0,03 %
TOTAL DES DÉPENSES	744 616,57 €	100,00 %

RECETTES		
Comptes des Recettes	Montant	%
Impôts et taxes	302 789,00	40,66 %
Dotations diverses	212 445,00	28,53 %
Revenus immobiliers	36 000,00	4,83 %
Pdts divers de gestion courante	10 000,00	1,34 %
Excédent de fonctionnement	83 932,57	11,27 %
Remboursement rémunération du personnel	17 650,00	2,37 %
Pdts des services et ventes directes	80 800,00	10,85 %
Pdts exceptionnels	1 000,00	0,15 %
Opération d'ordre de transfert	0,00	0,00 %
TOTAL DES RECETTES	744 616,57 €	100,00 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES		
Comptes des Dépenses	Montant	%
Solde exécution compte administratif 2012	24 152,87	10,56 %
Dotations, fonds et réserves	6 487,00	2,84 %
Emprunts (Capital)	46 400	20,29 %
Petit matériel et mobilier informatique	12 297,00	5,38 %
Installations et matériels :	139 332,57	60,93 %
• Achat terrain (logements sociaux),		
• Diagnostic accessibilité,		
• Éclairage public,		
• Aménagement chemins ruraux,		
• Remplacement de la chaudière du logement communal,		
• Aménagement cour école,		
• Rénovation terrain sports,		
• Mise en conformité des étangs communaux.		
TOTAL DES DÉPENSES	228 669,44 €	100,00 %

RECETTES		
Comptes des Recettes	Montant	%
Virement section de fonctionnement	85 540,57	37,41 %
Excédent de fonctionnement	40 961,87	17,91 %
FCTVA (fonds compensation TVA)	3 000,00	1,31 %
Subventions	21 017,00	9,19 %
Taxe d'aménagement	6 000,00	2,62 %
Emprunt (terrain : logements sociaux)	66 000,00	28,87 %
Dépôts et cautionnement reçus	400,00	0,17 %
Amortissements	1 750,00	0,77 %
Provision pour admission non valeur	4 000,00	1,75 %
TOTAL DES RECETTES	228 669,44 €	100,00 %





Comment va se passer l'élection municipale dans notre commune ?

Avant l'élection :

- Les candidats se présentent en listes complètes.
- Les candidats sont classés à l'intérieur de la liste.

Durant le premier tour de l'élection :

- L'électeur choisit une des listes.
- Il ne peut pas la modifier (*si vous rayez le Nom d'une personne sur cette même liste, alors le vote ne sera pas pris en compte*).

Pour l'emporter dès le premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des voix. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix, ce qui est généralement le cas, on procède à un second tour.

Accèdent au second tour :

- Les listes qui ont remporté au moins 10% des suffrages.
- Les candidats dont la liste a remporté au moins 5% des suffrages et qui demandent à figurer sur une autre liste. On parle de ralliement au second tour. Cela arrive régulièrement.

Durant le second tour de l'élection :

- On applique les mêmes règles qu'au premier tour.

A l'issue de l'élection :

- La moitié des sièges au Conseil Municipal est attribuée à la liste vainqueur.
- Le reste des sièges est attribué aux listes qui ont obtenues plus de 5% des voix - y compris la liste gagnante - proportionnellement au nombre de voix obtenues. Cela permet de donner à la liste gagnante une majorité au Conseil Municipal.
- Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Par exemple, pour une liste qui obtient trois sièges, ce sont les trois premières personnes figurant sur la liste qui deviennent conseillers municipaux.

Élection des conseillers communautaires :

Les noms des candidats au poste de conseillers communautaires figurent sur la liste candidate aux élections municipales. Ils sont précédés d'un signe distinctif et sont rangés dans le même ordre que celui dans lequel ils apparaissent sur la liste candidate aux municipales.

Afin de respecter la parité, la liste des candidats aux postes de conseillers municipaux contient alternativement un homme et une femme.

Si le nombre de postes à pourvoir est inférieur à cinq, le nombre de candidats est égal au nombre de postes à pourvoir, augmenté d'un candidat. Si ce dernier dépasse cinq, le nombre de candidats est égal au nombre de postes, augmentés de deux candidats.

Exemple :

Dans une ville qui peut prétendre à 3 sièges au conseil communautaire, chaque liste candidate aux élections municipales devra désigner 4 candidats aux postes de conseillers communautaires.

Dans une ville qui peut prétendre à 10 sièges au conseil communautaire, chaque liste candidate aux élections municipales devra désigner 12 candidats aux postes de conseillers communautaires.

Concernant Saint-Germain-Les-Vergnes, le nombre de conseillers communautaires est fixé à 2, donc chaque liste devra désigner 2 candidats aux postes de conseillers communautaires.





Menu

Hör

Velouté de légumes

Croustade de ris de veau aux morilles

Trou Normand

*Canard confit en "nems" et rôti
et son duo de légumes*

Fromage de brebis à la confiture de cerises

Omelette Norvégienne

Café



Le samedi 16 novembre 2013, le repas traditionnel des aînés de notre commune a réuni une centaine de convives autour d'un délicieux repas préparé par un traiteur de Chameyrat.

Marjolaine Paitel, notre " ex miss Corrèze ", a interprété quelques morceaux de Piaf et Alain PENOT, maire a joué quelques airs de trompette à la grande joie des personnes présentes.

En fin d'après-midi chaque dame est repartie avec un pot de cyclamen, et tout le monde s'est quitté en se donnant rendez-vous en 2014.

Odile BOUYOUX et Cathy MAURY.





TRAVAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX 2013 EN CHIFFRES ET EN PHOTOS

REPERES	CATÉGORIES	TYPE DE TRAVAUX	COÛTS TTC
	FONCIER	<ul style="list-style-type: none"> Achat terrains 	74 054,18 €
	ÉCLAIRAGE PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation réseau éclairage public (subvention ADEME : 5 400,00 €) 	16 624,40 €
	ÉCOLE	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement cours d'école (subvention Département : 936,00 €) Acquisition matériel (plastifieuse, radio K7/CD) 150,17 € Acquisition tableau numérique (subventions État : 1 540,00 € - Département : 924,00 €) 3 684,84 € Acquisition matériel cantine (robot électro-ménager) 1 566,76 € 	3 997,03 €
	BÂTIMENTS COMMUNAUX	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de l'accessibilité des ERP (subvention Département : 191,00 €) 914,94 € Stores cabinet dentaire 1 465,39 € Acquisition matériel (four pour la salle culture-loisirs et une armoire frigorifique pour la salle polyvalente) 1 976,99 € Remplacement de la chaudière du logement communal au dessus de la boucherie (subvention de Tulle Agglo : 3 054,00 €) 4 084,98 € 	914,94 €
	CHEMINS RURAUX	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement divers (subvention Département : 7 000,00 €) 	20 880,43 €
	ÉTANGS	<ul style="list-style-type: none"> Mise en conformité des Étangs de Chadebec et de Lachamp 	13 891,53 €
	VOIRIE	<ul style="list-style-type: none"> Réfection des voies communales par la Communauté d'Agglomération de Tulle : <ul style="list-style-type: none"> - voie communale «GV 16» Les Jarriges, - voie communale «GV 23» Lotissement de Domingeal. 	53 101,00 €



Travaux de goudronnage Domingeal

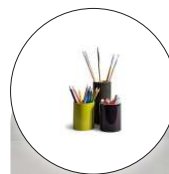


Tableau numérique pour l'école



TRAVAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX 2013 EN PHOTOS



Travaux cour d'école



Travaux de goudronnage à l'Imbertie



Barrières de protection accès cimetière



Travaux aux Étangs de Chadebec



Travaux à l'Étang de Lachamp



Barrières de protection salle culture-loisirs



Au programme de 2012/2013, bien sûr et toujours du travail dans les domaines fondamentaux tels que les mathématiques, la lecture, l'écriture..., mais aussi d'autres activités comme :

- des séances d'éducation physique et sportive USEP et la pratique de la natation scolaire,
- des concerts JMF (Jeunesse Musicale de France) pour tous les cycles d'apprentissage, de la maternelle au CM2,
- un projet musique (financé par nos trois partenaires : ADIAM-Conseil Général / Mairie / Association de parents d'élèves) avec Anne ROULEAU, intervenante extérieure, agréée par l'éducation nationale, avec, parmi les objectifs, la chorale de Noël,
- une fête de Noël organisée conjointement par l'AIPE (Association Indépendante des Parents d'Elèves) et la Mairie, avec en ouverture les « Chanteurs » de l'école de Saint Germain,
- des représentations musico - théâtrales aux sept collines de TULLE (offertes par la communauté des communes à Noël),
- des vidéoconférences données par Isabelle BESSE,
- des journées d'animations d'art plastique au cycle III (à la manière de Vasarely), au Musée du président Jacques Chirac à Sarran, financées par le conseil Général,
- un projet sur le thème de la ferme en maternelle avec, en finalité, une sortie à la ferme d'Espartignac,
- une séance :
 - de Prévention Routière avec délivrance d'un permis piéton aux CE2 ,
 - de Sécurité Routière avec sensibilisation à la circulation cycliste sur route aux CM2.

et, pour clore l'année scolaire :

- une après -midi récréative de plein air, aux huttes de Chadebec, organisée par l'AIPE soutenue par l'équipe enseignante et technique, avec au programme : accro - branche, jeux d'adresse,



Comme chaque année les élèves de la classe de C.E.2 de Mme. Jammot-Blet ont participé à l'examen du permis piéton organisé par la gendarmerie nationale de Tulle avec l'adjudant Bourgault, et le gendarme Batut. Après un questionnaire sur les priorités des piétons dans la vie active, tous les enfants ont été reçus. M. Le Maire Alain PENOT, accompagné de Mme. Angèle REYNIER (1ere Adjointe) a distribué le petit carton correspondant à la réussite de l'examen aux élèves de C.E.2. Pour clore cet effort, la municipalité a offert un goûter pour récompenser les enfants.

ÉCOLE

LES ÉLÈVES RENTRANT AU COLLEGE EN CLASSE DE 6E



Les élèves du C.M.2 ayant participé au concours de dessins et rentrant en 6e.

De gauche à droite : Lauren OUSSAGHIRI, Ilona ZIZARD, Marion CLAVEL, Clara FRONTY, Eiline DUFOUR, Maëva POUMIER, Paul ROSSARD, Thibaut PORTE.

Départ pour le collège de Seilhac :

- Ilona ZIZARD.

Départ pour le collège Jean Lurçat de Brive La Gaillarde :

- Thibaut PORTE.

Départs pour le collège Georges Clémenceau de Tulle :

- Lauren OUSSAGHIRI,
- Clara FRONTY,
- Maëva POUMIER,
- Marion CLAVEL,
- Eiline DUFOUR,
- Paul ROSSARD.

L'équipe enseignante ainsi que les élus du conseil municipal, souhaitent une bonne réussite aux nouveaux collégiens.



Clara FRONTY



Ilona ZIZARD



ÉCOLE

CONCOURS DE DESSINS SUR LE THEME : NOTRE VILLAGE FLEURI



Marion CLAVEL



**Lauren
OUSSAGHIRI**





Eiline DUFOR



Maëva POUMIER



ÉCOLE

CONCOURS DE DESSINS SUR LE THEME : NOTRE VILLAGE FLEURI



Paul ROSSARD



Thibaut PORTE





ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

ENTREPRISES ET COMMERCES

ALIMENTATION

DÉLICIES DES GRANDS BOIS

Apiculture-Miel et Dérivés
Téléphone : 05 55 29 41 68
Télécopie : 05 55 29 41 68
Mobile : 06 72 25 48 65
Gérant : M. Fabien DUMOND



FAURE GEORGES

Apiculture
Téléphone : 05 55 29 32 10
Gérant : M. Georges FAURE



LA SYMPHONIE DES PAINS

Boulangerie - Pâtisserie - Produits Régionaux
Téléphone : 05 55 29 41 34
Courriel : contact@lasymphoniedespains.fr
Site Internet : www.lasymphoniedespains.fr
Gérants : Jean-Luc et Linda GIRARD



LES VOLAILLES DE CHADEBEC

Volailles biologiques élevées en plein air
Vente directe
Téléphone : 05 55 29 38 17
Mobile : 06 42 35 94 34
Courriel : contact@lesvolaillesdechadebec.com
Site Internet : www.lesvolaillesdechadebec.com
Gérante : Mme. Claudine FARGES



MARCEL SAVEURS BIO

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Téléphone : 05 55 26 14 57
Site Internet : www.marcelsaveursbio.fr
Gérant : M. Marcel MARTELLO



PLANCHOT LOUIS

Vins fins
Téléphone : 05 55 29 01 09
Télécopie : 05 55 29 01 09
Mobile : 06 73 48 42 30
Courriel : louis.planchot@orange.fr
Gérant : M. Louis PLANCHOT



AUTRES COMMERCES

ÉLEVAGE DES FORÊTS CORREZIENNES

Pensions pour chiens - Dressage - Élevage
Téléphone : 05 55 29 38 04
Mobile : 06 08 60 83 66
Courriel : jsourie@wanadoo.fr
Site Internet : elevege-des-forets-correziennes.com
Gérant : M. Jean-Michel SOURIE



LAFONT Mary

Salon de coiffure
Téléphone : 05 55 27 00 25
Gérante : Mme. Mary LAFONT



MAURY Claude

Réparation et vente d'armes
Téléphone : 05 55 29 38 52
Mobile : 06 82 02 71 26
Courriel : claude.maury@club-internet.fr
Gérant : M. Claude MAURY



AUTRES ENTREPRISES

CID

Dépannage et assistance informatique
Vente de matériel
Téléphone : 05 19 07 64 13
Mobile : 06 61 04 51 77
Courriel : cid@soleilhavoup.fr
Site Internet : www.soleilhavoup.fr
Gérant : M. Frédéric SOLEILHAVOUP



CÔTÉ PERLES 19

Création artisanale de bijoux
Mobile : 06 83 13 03 35
Courriel : brigitte.barret@wanadoo.fr
Gérante : Mme. Brigitte BARRET



LABORATOIRE DANGLOT

Fabrication de prothèses dentaires
Téléphone : 05 55 24 30 89
Télécopie : 05 55 17 99 59
Courriel : laboratoire.danglot@wanadoo.fr
Gérant : M. Christophe DANGLOT



ESPACES VERTS SERVICES

Entretien - Création de parcs et jardins
Téléphone : 05 55 84 50 94
Mobile : 06 24 16 31 63
Courriel : ddeynoux@gmail.com
Gérant : M. David DEYNOUX



LACOMBE sarl

Exploitation forestière et bois de chauffage
Téléphone : 05 55 27 09 79
Mobile : 06 10 23 31 54
Courriel : lacombe.benjamin@yahoo.fr
Gérant : M. Jean-Pierre LACOMBE



LA GRANITERIE CORREZIENNE

Marbrerie
Téléphone : 05 55 29 38 35
Télécopie : 05 55 29 46 52
Gérant : M. Yves TREILLE



LA VIE EN VERT

Denrées agricoles - Commerces d'aliments pour le bétail
Téléphone : 05 55 29 02 29
Télécopie : 05 55 29 02 30
Courriel : contact@vie-en-vert.com
Gérant : M. Thierry COATRIEUX



LES ÉLEVEURS CORREZIENS

Commerce de bovins
Téléphone : 05 55 29 59 99
Télécopie : 05 55 29 37 72
Courriel : les-eleveurs-correziens@wanadoo.fr
Gérant : M. Alain PASSERIEUX



MÉTANOR

Grillages métalliques produits tréfilés
Téléphone : 05 55 18 99 84
Télécopie : 05 55 87 93 80
Courriel : metanor@metanor.fr
Site Internet : www.metanor.fr
Gérant : M. Brice COM





BARS - RESTAURANTS	
<p>CAFÉ DE LA POSTE Bar - Snack - Tabac - Presse - Loto - Amigo Téléphone : 09 64 48 16 47 Gérant : M. Jean-François ROSSARD</p>	
<p>LES ÉPICURIENS Bar - Brasserie - Pizza Maison Téléphone : 05 55 27 99 27 Gérant : M. Fabien ESTRADE</p>	
ENTREPRISES DU BÂTIMENT	
<p>COLART PHILIPPE Électricité générale Téléphone : 05 55 29 31 97 Gérant : M. Philippe COLART</p>	
<p>DAY CHRISTOPHE Revêtements de sols Téléphone : 05 55 74 05 31 Gérant : M. Christophe DAY</p>	
<p>DDELEC Électricité générale - Réseaux Informatiques Alarmes - Plomberie Mobile : 06 13 76 29 86 Courriel : daviddelnaud@gmail.com Gérant : M. David DELNAUD</p>	
<p>DE TOIT EN TOIT Couverture - Ressuage - Zinguerie Démoussage - Nettoyage - Isolation Téléphone : 05 55 20 82 53 Mobile : 06 13 21 21 79 Courriel : claveljean-luc@laposte.net Gérant : M. Jean-Luc CLAVEL</p>	
<p>IDÉE ALL SERVICES Pose cuisines - Plomberie - Sanitaire Téléphone : 05 55 29 37 95 Mobile : 06 86 32 48 01 Gérant : M. Alain FOURRIER</p>	
<p>LEREUIL MANUEL Peintre - Plaquiste Mobile : 06 29 73 57 09 Courriel : manu.lereuil@orange.fr Gérant : M. Manuel LEREUIL</p>	
<p>LE ROSSIGNOL Aurélien Peinture - Pose de placo et parquet Mobile : 06 24 87 29 48 Courriel : aurelien.lerossignol@sfr.fr Gérant : M. Aurélien LE ROSSIGNOL</p>	
<p>MENÉ-LEYGNAC Couverture - Zinguerie Téléphone : 05 55 26 54 87 Mobile : 06 32 90 67 76 Gérant : M. Bernard MENÉ</p>	
<p>MENUISERIES DE FRANCE Bois - PVC - Alu - Portes - Volets - Vérandas Téléphone : 05 55 26 14 50 Télécopie : 05 55 26 14 50 Gérant : M. Gilles DROUILLOUX</p>	

GARAGES - MOTOCULTURE	
	<p>BOSSOUTROT Robert Machines agricoles - Serrurerie - Forge Téléphone : 05 55 29 42 36 Télécopie : 05 55 29 44 04 Gérant : M. Robert BOSSOUTROT</p>
	<p>CARREFOUR DU VÉHICULE Achats et Ventes de véhicules neufs, occasions et utilitaires Téléphone : 05 55 27 37 04 Mobile : 06 09 32 74 37 Courriel : carrefourduvehicule@orange.fr Gérant : M. Jean-Claude FAURE</p>
	<p>SMTL - MTI Distributeur de matériel de travaux publics Téléphone : 05 55 29 32 00 Télécopie : 05 55 29 42 22 Courriel : sarl.smtl-mti@wanadoo.fr Site Internet : www.smtl-mti.fr Gérant : M. Michel MONTEIL</p>
PROFESSIONS LIBÉRALES	
	<p>CABINET DES BOIS GRANDS Infirmière libérale Téléphone : 05 55 93 10 10 Mobile : 06 63 69 15 00 Courriel : duret19@orange.fr Gérante : Mme. Sveltana DURET</p>
	<p>LES AULNES Taxi Téléphone : 05 55 29 10 00 Mobile : 06 16 91 34 20 Gérant : M. Stéphane BOUILLAGUET</p>
	<p>LESPINASSE ALAIN Kinésithérapeute Téléphone : 05 55 27 87 60 Gérant : M. Alain LESPINASSE</p>
	<p>ROGER ALAIN Chirurgien dentiste Téléphone : 05 55 29 41 46 Gérant : M. Alain ROGER</p>
ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES	
	<p>LES ÉCURIES DU TILLEUL Initiation - Perfectionnement - Cours Balades - Pensions - Chevaux et Poneys Mobile : 06 41 66 05 50 Courriel : ecuriesdutilleul@gmail.com Site Internet : www.les-ecuries-du-tilleul.frr.com Gérant : M. Fabrice KALCH</p>
	<p>LES PONEYS DE CHARLOTTE Équitation - Balades à cheval et en calèche autour de l'Étang de Lachamp Mobile : 06 66 82 44 01 Courriel : lesponeysdecharlotte2010@live.fr Gérante : Mme. Charlotte VERGNE</p>





ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

NOUVELLE ENTREPRISE «ESPACES VERTS SERVICES»

Après 6 années d'expérience en tant que salarié dans le domaine des Espaces Verts, David DEYNOUX a décidé en 2012 de créer son entreprise dans ce même domaine d'activité. Habitant sur la commune de saint Germain les Vergnes il sillonne la basse et moyenne Corrèze pour des activités telles que :

- tonte de pelouse,
- taille de haies et arbustes,
- élagage, débroussaillage,
- plantation,
- création et entretien de massifs,
- nettoyage haute pression de vos accès.....

Passionné par son métier, il vous propose ses services (devis gratuit) vous remerciant de votre confiance, il reste à votre disposition pour tout contact ultérieur.

Téléphone : 05 55 84 50 94 - Mobile : 06 24 16 31 63

Courriel : ddeynoux@gmail.com

Le Baronnet - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES





C'est la première boucherie 100 % bio du département et nous avons la chance qu'elle soit dans notre commune. Présentation de ce nouveau commerce de proximité.

C'est le jeudi 14 février 2013, jour de la Saint-Valentin que les portes de la nouvelle boucherie furent ouvertes, en pleine crise sanitaire (scandale des lasagnes à la viande de cheval).

Marcel MARTELLO, 57 ans, n'aurait imaginé un timing plus adéquat pour lancer son activité.

En décidant, sur le tard, de plonger dans le bain bouillonnant de l'entrepreneuriat, il prend un risque. Mesuré, selon lui. «Mon ancien patron m'a dit que j'étais fou. Mais le bio, j'y crois. En Limousin, on a tout ce qu'il faut pour structurer et développer la filière».

C'est donc à Saint-Germain-Les-Vergnes qu'il a posé ses vitrines frigorifiques.»

«C'est un ancien atelier de boucher. Il était spacieux et aux normes», se réjouit le patron qui a embauché un salarié «et bientôt un second, deux de métier». «J'envisage à terme de former des apprentis. Mais pas avant deux ans. Il faut que l'activité ait d'abord décollé».

«Chacun sa spécialité»

Le bio est-il ancré dans la culture corrézienne ? «Pour que la filière fonctionne, il faut un producteur, un transformateur et un vendeur. Chacun sa spécialité. Le bio s'est perdu en pensant qu'une seule personne était capable d'assurer les trois postes. Jusqu'à présent, le bio, c'est beaucoup de paroles et peu d'actes», tranche-t-il.

«Marcel saveurs bio» se fournit en porc, boeuf, veau, agneau exclusivement en Limousin. «Les trois quarts du porc bio sont même produits en Corrèze», se félicite cet ardent défenseur des «circuits courts». La transformation, c'est sa plus value. Jambon blanc cuit au bouillon, jambon braisé, pâté de campagne à l'ancienne, saucisson cuit...

«Je démarre des partenariats avec des magasins spécialisés pour vendre ces produits, en frais ou sous vide». Le patron de Biovital sort tout juste de l'échoppe. Ils viennent de faire affaire. «Je prône la qualité du produit, son suivi. Le circuit court est une garantie pour le client. Et si le client a confiance, l'argent rentre, c'est aussi simple que cela».



Retrouvez toutes les informations de la nouvelle boucherie sur son site internet :

www.marcelsaveursbio.fr





Un nouveau gérant au rond point de Lachamp

Vendredi 15 février 2013, en présence des élus et de quelques artisans de la commune, avait lieu au carrefour de Lachamp, l'inauguration du café-restaurant anciennement «Chez Yvette» **Les Épicuriens**.

Cet établissement a été repris par un jeune tulliste, Fabien ESTRADE, secondé efficacement par sa compagne «Charline».

Depuis son plus jeune âge, Fabien a toujours été passionné par le métier de cuisinier. Un de ses grands plaisirs à l'école primaire était d'aller de temps en temps avec sa classe au C.F.A. des treize vents à Tulle, pour confectionner des gâteaux.

C'est donc tout naturellement qu'il se dirige à l'âge de 14 ans vers la Section Hôtelière du Lycée René

Cassin de Tulle pour préparer un B.E.P., puis un Baccalauréat Professionnel «Métiers de la Restauration, option «cuisine», qu'il obtient, avec mention en 2005.

Aujourd'hui, à l'âge de 26 ans et après plusieurs années de travail, en tant que commis, puis chef de cuisine, Fabien réalise son rêve de toujours, celui d'ouvrir son propre restaurant.

Il vous propose un menu ouvrier du lundi au vendredi et un menu «week-end» le samedi. Le soir vous pourrez également vous régaler avec des pizzas, faites maison à emporter ou à déguster sur place.

Nous souhaitons à Fabien une très bonne réussite et intégration au sein de notre commune.



05 55 27 99 27





Saint-Germain-Les-Vergnes compte un nouveau centre équestre occupant les terres d'une ancienne ferme, aux Jarriges. Dans cet écrin de verdure un manège couvert a été construit, ainsi qu'une carrière.

Le dirigeant, Fabrice KALCH, titulaire d'un baccalauréat professionnel «élevage équin» a commencé sa formation au Roc à Sainte-Féréole puis l'a continuée chez Stéphane CHAUPRADE près de Pompadour, enfin il est allé compléter ses connaissances en Angleterre, dans une grande écurie de compétition pendant deux ans.

Dans une ambiance conviviale, il accueille petits et grands : les enfants à partir de 4 ans sur poneys, les jeunes et les adultes à cheval. Des créneaux sont réservés aux handicapés dans la journée. Les propriétaires peuvent mettre leur cheval en pension dans des boxes le long du manège.

Contact et renseignements :

06 41 66 05 50 - Courriel : ecuriesdutilleul@gmail.com

Site internet : www.les-ecuries-du-tilleul.ffe.com





ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

TOURNAGE DE L'ÉMISSION «LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE» DIFFUSÉE SUR M6



La boulangerie de Saint-Germain a participé à l'émission «La Meilleure boulangerie de France». Le tournage a eu lieu lundi 26 août 2013 et a été réalisé par la société de production «Shine».

M6 a décidé de faire partager la passion du pain et embarque ses téléspectateurs dans un véritable road trip à travers le pays, à la découverte d'artisans boulangers tous passionnés par leur noble métier, inscrits dans le concours par leurs fidèles clients.

Le jury composé de deux « maîtres du pain », Gontran Cherrier et Bruno Cormerais sillonne les routes de France pour trouver « La meilleure boulangerie de France ».

84 boulangeries ont été sélectionnées et elles étaient réparties sur 7 régions : Nord, Ile-de-France, Est, Ouest, Centre, Sud-Ouest et Sud-Est.

Linda et Jean-Luc GIRARD nos chers boulangers ont eu l'honneur d'être sélectionnés pour participer à ce concours représentant la région centre. Pour cette occasion Alain Penot, maire de la commune accompagné de deux adjointes : Angèle Reygnier et Cathy Maury et d'un conseiller Didier Roche sont allés supporter nos artisans boulangers. Ils ont pu échanger chaleureusement quelques mots avec les 2 présentateurs vedettes de l'émission.


Vous pouvez revoir l'émission où figure les «GIRARD» sur le site internet de la Mairie (vidéos 2013). Pour rappel l'émission a été diffusée sur les écrans de M6, le jeudi 10 octobre 2013 à 17h35.



ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES



N°	Noms des Associations	Adresses des responsables		Noms des Responsables
1	FOYER RURAL <u>Sections du Foyer Rural :</u>	La Maronnie	0555 29 44 28	Martine SOULAS
	1. Club de Marche	Le Perrier	0555 29 36 64	Danielle MAUGEIN
	2. Club de Zumba	Le Colombier	0683 13 03 35	Brigitte BARRET
	3. Club de Tennis de Table	Domingeal	0555 29 42 87	André TREILLE
	4. Club de Scrabble	La Jugie	0555 29 35 38	Patrick MORILLEAU
	5. Club de Football	Vaux	0676 59 35 11	Benjamin SOURIE
	6. Club de Pétanque	La Beylie	0555 29 44 48	Éric MARCOU
		Lachèze	0615 62 80 33	Jacques FULMINET
	7. Groupe Folklorique	Les Vergnes	0555 29 40 26	Jean-Pierre DELMAS
	8. Histoire de Saint-Germain	Domingeal	0555 29 42 87	Sylvie TREILLE
	9. Club de Cuisine d'Autrefois	Le Leyri	0689 44 23 21	Sylvie BOUYGE
	10. Club de Gymnastique	Le Perrier	0555 29 37 47	Odette BREUIL
	11. Club de Basket-Ball	Lachamp Village	0555 29 47 46	Florence CORGNET
		La Beylie	0683 32 45 21	Nathalie CASTANET
12. Location de Vaisselle	La Beylie	0555 29 44 48	Éric MARCOU	
13. Ateliers d'Enfants	La Maronnie	0555 29 44 28	Martine SOULAS	
	Les Vergnes	0555 29 40 26	Édith DELMAS	
14. Club de Tarot	Lachamp	0555 29 47 59	Alain MARIEN	
2	SOCIÉTÉ DE CHASSE	Chadebec	0678 47 54 82	Jean-Marc FARGES
3	CLUB DES AÎNÉS	Les Huillières	0555 29 32 68	Danielle MANIERE
4	F.N.A.C.A.	Le Chambon	0555 29 32 10	Georges FAURE
5	A.I.P.E.	Lachamp	0614 74 20 09	Joël LEBON
6	NATURE, TU NOUS ENCHANTES	Les Pins du Vert Bois	0555 29 38 52	Catherine MAURY
7	MICRO-CRÈCHE	Le Cayre	0587 49 55 05	Carole MAUSSET
8	COMITÉ DES FÊTES	Lacoste - Saint-Mexant	0555 29 40 68	Suzie PEYRAT





« Je déclare ouverte la cérémonie des 40 ans du foyer rural » C'est par ces mots que la présidente du foyer rural de St Germain les Vergnes, Martine SOULAS, a donné le départ d'une magnifique soirée destinée à fêter dignement l'anniversaire de l'association. Puis ce fut le tour de M le maire, Alain PENOT de souligner la bonne santé du quadragénaire accompagné de M Robert LAVERGNE ancien président de la fédération des œuvres laïques de la Corrèze lui-même à l'origine du foyer en 1973 avec James GROLLAUD. Après avoir admiré l'exposition photo relatant 40 ans de vie du foyer puis assisté à la présentation et au défilé des quatorze sections, les 320 personnes présentes prirent part au buffet animé en première partie par le groupe folklorique les Vergnassous puis par le « géantissime » Momo et son orchestre. A l'heure du trou normand, les présidents successifs du foyer : James GROLLAUD président de 1973 à 1978, Jean Pierre DELMAS président de 1978 à 2001, André TREILLE président de 2001 à 2010 et Martine SOULAS prononcèrent respectivement un discours relatant en particulier la création du foyer, les principaux événements et manifestations à son actif, les valeurs essentielles de l'association ainsi que ses objectifs et perspectives d'évolution. Puis la soirée s'est poursuivie dans la joie et l'allégresse toujours grâce à Momo et son orchestre renforcé cette fois par la merveilleuse voix de la chanteuse locale Marjolaine PAITEL suivi de l'excellent accordéoniste Laurent PERRIER. Ce dernier devait même achever sa dynamique prestation par « une méga montagnarde » dansée spontanément par les Blandous et les Vergnassous prouvant ainsi que solidarité, respect, partage et amitié restent les valeurs immuables du foyer rural de St Germain les Vergnes. Alors, rendez-vous dans dix ans ...même jour...même heure ...mais pour les 50 ans cette fois !

La petite histoire du foyer :

Avant 1973, une petite salle appelée foyer rural située dans le bâtiment de la poste était un lieu de rendez-vous pour les jeunes de la commune. Mais ce n'est qu'en 1973, que James GROLLAUD, assisté par la fédération des œuvres laïques dirigée par Robert Lavergne créa l'association FRJEP de St Germain les Vergnes (Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire). En 1973, le groupe folklorique les Vergnassous a été la première section du foyer Au départ les infrastructures étaient plus que rudimentaires et les premières sections dont le volley-ball et le football s'entraînaient dans la propriété d'Albert Treille située à droite sur la route du mont Chauvel. Ensuite, les bleus et jaunes ont joué dans le pré de Jean Valery entre la mairie d'aujourd'hui et le cimetière alors que naissaient les sections pétanque, folklore, tennis de table, informatique et photographie. Mais le foyer a pris son second souffle lors de la construction du stade de Chadebech et surtout de la mise à disposition du gymnase par l'équipe municipale de l'époque conduite par Albert TREILLE. Désormais, sous l'impulsion du président Jean Pierre DELMAS, le foyer rural proposait non seulement les activités sportives (football, tennis, tennis de table, gymnastique volontaire) mais organisait également les fêtes votives. Parmi les plus réputées il y eut la fête du pain en 1978, la fête de la batteuse en 1980 ou encore le mariage 1900 en 1987 où tout le village sans exception fut mobilisé par l'évènement. Simultanément, le groupe folklorique « les Vergnassous » prenait une dimension internationale par des prestations en Allemagne, au Portugal et en Pologne. Puis arrivèrent les années 2000, et sous la présidence d'André TREILLE de nouvelles sections ont vu le jour comme les ateliers enfants, le scrabble, la marche, le tarot, la cuisine, l'histoire ou encore la danse moderne. Désormais, le premier week-end d'août fut réservé au concours de pêche sur les berges de l'étang de Lachamp en matinée suivi d'un traditionnel concours de pétanque l'après midi. Elue présidente en octobre 2010, Marine SOULAS accueille alors la section basket et informatique et plus récemment les rythmes entraînants de la Zumba. Pendant ces 40 années, le foyer rural n'a cessé de défendre les valeurs de solidarité, amitié, respect inscrites dans ces statuts. Ainsi en invitant les habitants à se rencontrer, se parler, le foyer reste avant tout un régulateur incontournable de notre village.

Résumé rédigé par André TREILLE et Martine SOULAS.



ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

40 ANS DU FOYER RURAL





ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

FÊTE ANNUELLE - SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN 2013

Discours d'ouverture. *De gauche à droite* : Alain PENOT (Maire), Laurène BARRIERE (Miss Corrèze 2013), Suzie PEYRAT (Présidente du Comité des Fêtes).



MOT DE LA PRÉSIDENTE - Suzie PEYRAT

Samedi 29 juin, Laurène Barrière, Miss Corrèze 2013, a coupé le ruban marquant l'inauguration des expositions. M. Jean-Claude Peyramard, vice-président du Conseil Général et conseiller général, M. Jean Mouzat, vice-président de Tulle Agglo, étaient accueillis par M. le maire Alain Penot, les conseillers municipaux et Suzie Peyrat, présidente du Comité des Fêtes. Tous ont félicité les artisans exposants : art floral, émaux, maquettes et miniatures, accroche-rêves, création «décor et senteur» et l'atelier de la cousette. A l'issue de la présentation de chacun des exposants, un vin d'honneur a été servi. A 17h30, l'orchestre symphonique des adultes du conservatoire de musique de Brive, fort de plus de 30 exécutants, a donné un concert sous la direction de Joël Possot et de Pascal Wyns, dans l'église devenue trop petite. Les mélomanes se sont pris aux charmes des voix des sopranos Cécile Hede et Christine Glenisson. En soirée, le spectacle «Heiva I Tahiti» a tenu en haleine les spectateurs par la vivacité de l'exécution des danses et le dépaysement total. Les messieurs ont été charmés par les vahinés et les dames ont apprécié les beaux guerriers aux corps musclés. Une soirée de rêve qui s'est terminée par un brillant feu d'artifice très applaudi. Le dimanche, dès 6 heures, les brocanteurs et les métiers d'art investissaient les rues du village. Ils furent accompagnés des métiers de bouche auprès desquels des assiettes gourmandes ont pu être composées pour le repas champêtre pris dans le parc de la mairie, ce après un apéritif offert par la société Ricard et le Comité des Fêtes. A 11h30, des gerbes ont été déposées aux monuments aux morts de la Valeyrie puis du bourg : devoir de mémoire du Comité des Fêtes. Les manèges, les trampolines, le château gonflable, les mini-quads, la pêche aux canards et la barbe à papa ont régalié les enfants et les plus grands ont pu mesurer leur adresse au tir. Dans l'après-midi, «les Vélocipèdes Rabastinois» ont déambulé dans les rues. Ces drôles de clowns sur leurs drôles de vélos ont beaucoup amusé petits et grands. Le public a été invité à essayer ces vélos «revisités» : fou rire assuré ! L'apéritif de clôture a réuni les acteurs de ces deux journées sympathiques. Le Comité des Fêtes remercie le public qui a fait bon accueil et apprécié le programme proposé et également les exposants, annonceurs et toutes les personnes qui ont contribué à la promotion de ces journées pour que la fête soit belle !



Exposition de l'atelier d'art floral «Nature, Tu Nous Enchantes»



Exposition «Capteur de rêves»
Pascale et Marie DEVAUCHELLE



Exposition «Épaves et Tractions»
Patrice GUILHEM - TULLE



Exposition d'Émaux d'Art L.J.C.
J.C. LAMOUREUX - LIMOGES



Exposition «L'atelier floral»
Claudia PAQUET - BOISSEUIL





Rencontre avec Jean-Marie BERTHAU
 Jean-Marie BERTHAU a construit sa 1ère maquette en 1969, c'était une réplique de la Santa Maria. «Je lisais les revues spécialisées et j'ai choisi de me lancer il y a 40 ans et depuis, je ne me suis jamais arrêté» dit le maquettiste qui a construit une bonne dizaine de bateaux. Dessinateur industriel, Jean-Marie a pris sa retraite en 2001 et consacre l'essentiel de son temps, soit près de 8 heures par jour, à sa passion. «Mon seul investissement est le plan du bateau. Après, je fais tout de mes mains. Trois ans en moyenne sont nécessaires pour la construction d'un bateau. Pour la maquette du Phénix, il m'a fallu 3000 heures de travail et 800 mètres de cordes pour la voilure. Il faut être patient, prendre le temps de bien faire». Ses derniers bateaux sont des perfections apparentes. Il a obtenu la médaille d'or au salon de maquette de Paris en 2004. Exposition, présentation, concours mais pas de ventes. «Un bateau est un travail très personnel, de solitaire. Je le fais pour mon plaisir depuis toujours et cela ne changera pas».

Jean-Marie BERTHAU - La Borie - 19330 CHANTEIX



Exposition «Attelages anciens»
 Raymond RONDEAU



Exposition «Maquettes en papier»
 Cathy LAPEYRONNIE - STE. FÉRÉOLE



Exposition «Maquettes bois»
 Jackie TAILLANDIER - THIERS



Spectacle «Heiva I Tahiti» - Salle culture-loisirs - Samedi 29 Juin 2013



Brocante au centre du village
 Dimanche 30 Juin 2013



Les Vélocipèdes Rabastinois
 Dimanche 30 Juin 2013



Jeux pour enfants - Parc de la Mairie
 Dimanche 30 Juin 2013

Toutes les photos ainsi que la vidéo du spectacle Heiva I Tahiti sont publiées sur le site internet de la Mairie.





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013

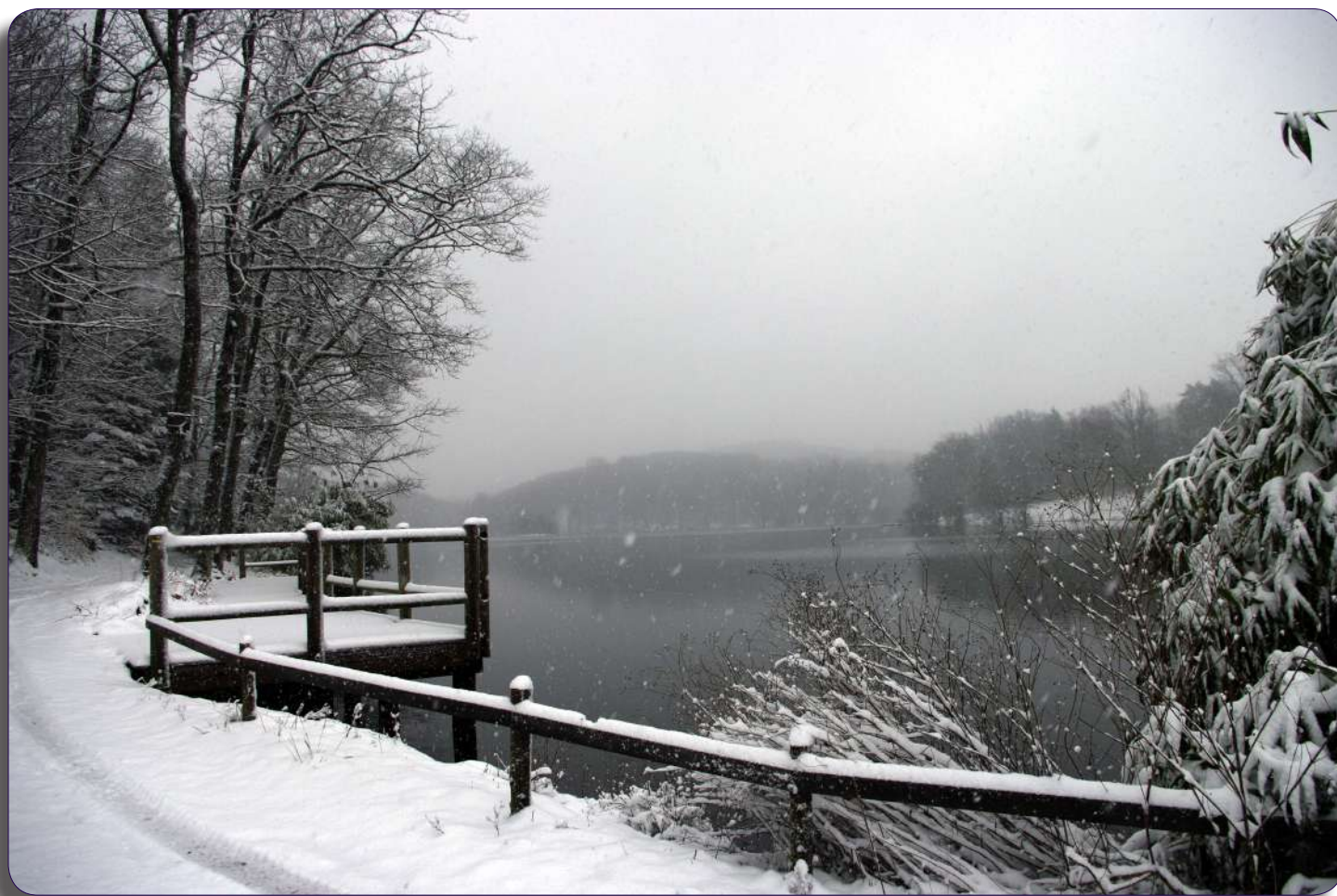


Voeux du Maire et Galettes des Rois. - Salle culture-loisirs
Samedi 12 Janvier 2013



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Jour de neige à Saint-Germain-Les-Vergnes - Étang de Lachamp et Centre-Bourg
Dimanche 20 Janvier 2013





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Gala de variétés organisé par le comité des fêtes - Salle culture-loisirs - Samedi 2 Février 2013
Maëva et Daniel LUÇON ont interprété des chansons de Jo DASSIN et d'Alain BARRIERE devant un public venu nombreux pour l'occasion.



Inauguration du restaurant de Lachamp «Les Épicuriens»
Rond Point de Lachamp - Vendredi 15 Février 2013



Soirée créole organisée par le club de foot.
Salle culture-loisirs - Samedi 16 Février 2013



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



12e Rando du Plateau. Départ de la Salle culture-loisirs. 2 parcours sous la neige (16 kms le matin ; 10 kms l'après-midi)
Dimanche 24 Février 2013 (*une vidéo est disponible sur le site internet «rubrique : vidéos 2013»*)



Fête de la Pomme Sainte-Germaine organisée par le comité des fêtes.
Salle culture-loisirs - Samedi 9 Mars 2013



Loto organisé par le club de foot.
Salle culture-loisirs - Samedi 23 Mars 2013





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Lâcher de truites à l'étang de Lachamp - Samedi 6 avril 2013

de gauche à droite :

William MAZERM (Pisciculteur à Aubazine), Daniel SOULAS, André CASTANET, Angèle REYNIER



Loto de l'école
Salle culture-loisirs - Samedi 6 avril 2013

Cours de Zumba assurés par Cédric YHUEL

tous les mardis soirs à la

Salle culture-loisirs

C'est entre 60 et 80 personnes qui se retrouvent
pour associer l'effort au plaisir de danser sur
une musique rythmée.

Mardi 9 avril 2013



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Week-end à Versailles organisé par l'association «Nature, tu nous enchantes» pour assister à l'exposition internationale d'art floral sur le thème «Les jardins de LENOTRE».

Une réception au Palais de l'Élysée a eu lieu en présence du Président de la République «François HOLLANDE et de la Première Dame de France «Valérie TRIERWEILER». Week-end des 20 et 21 avril 2013.





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Belle prise à Lachamp.
Une carpe de 19 Kgs. Mai 2013



Concert Harmonique «Les Enfants de Tulle»
Salle culture-loisirs - Dimanche 12 mai 2013



Journée Prévention Routière à l'école
Vendredi 31 Mai 2013



Nouveau Président du Foot
élu le Samedi 1er Juin 2013
Benjamin SOURIE



13e fête des voisins à Domingeal Village

Les passages nuageux n'ont pu altérer la joie et la bonne humeur des habitants de Domingeal village qui ont célébré leur treizième édition de la fête des voisins le samedi 1er juin 2013. En effet après avoir dégusté un sympathique déjeuner, les 25 convives ont participé au traditionnel concours de pétanque, sans oublier de danser sur les rythmes effrénés de la célèbre disque-jockey locale Camille. Enfin, tout ce petit monde a terminé la soirée par un délicieux repas entrecoupé d'une chenille qui part toujours à l'heure en l'occurrence vers 23 heures.



Fête de l'école organisée par l'A.I.P.E.
Aire de loisirs de Chadebec - Samedi 15 juin 2013.



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Remise de la coupe par M. Le Maire Alain PENOT aux vainqueurs du tournoi sixte organisé par le club de foot de la commune.

Samedi 22 Juin 2013 - Stade de Chadebec



Remise des dictionnaires aux élèves du C.M.2 rentrant en 6e.
École - Jeudi 4 juillet 2013.





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



ZUMBA Party organisée par la Mairie et les Associations
Parc de la Mairie - Samedi 17 août 2013.



Rentrée scolaire 2013 / 2014 - Ecole - Mardi 3 septembre 2013



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Remise des trophées des concours de pétanque qui se sont déroulés tous les vendredis soirs de juillet et août aux étangs de Chadebec - Salle polyvalente - Samedi 28 septembre 2013



Repas du club des aînés - Salle polyvalente - Jeudi 3 octobre 2013





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Tournoi de l'école de foot du barreau - Groupe d'enfants de la commune avec leurs éducateurs et M. Le Maire Alain PENOT - Stade de Chadebec - Samedi 5 octobre 2013



Préparation de plus de 2000 farces pour les 160 couverts réservés au traditionnel repas farces, organisé par le comité des fêtes Salle culture-loisirs - Dimanche 13 octobre 2013



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Notre commune s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris organisé par le Conseil Général et le 7 novembre 2013 a eu lieu la manifestation de clôture avec remise des prix.

15 communes étaient inscrites à l'édition 2013 des villes et villages fleuris. Parmi elles, 9 ont été retenues par le jury d'arrondissement pour être visitées par le jury départemental et ont été par conséquent classées cette année. St Germain a obtenu



le 3^{ème} prix de sa catégorie et a reçu un bon de 300€ pour achat de végétaux.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite et particulièrement à nos employés municipaux pour leur implication dans ce concours.



Bourse aux jouets organisée par l'A.I.P.E. - Salle culture-loisirs - Samedi 9 novembre 2013





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



Concours de belote organisé par le club de foot - Salle culture-loisirs - Samedi 9 novembre 2013



Départ de la randonnée du Téléthon - Place de la Mairie - Samedi 7 décembre 2013



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



6e Marché de Noël - Salle culture-loisirs - Samedi 14 décembre 2013





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

2013



6e Marché de Noël - Salle culture-loisirs - Samedi 14 décembre 2013



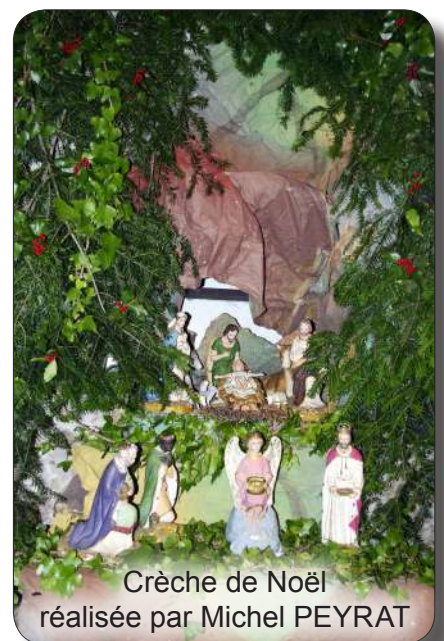
Noël des enfants organisé par l'A.I.P.E.
Salle culture-loisirs - Samedi 14 décembre 2013



Empoisonnement de 400 kg de gardons
Étang de Lachamp - Vendredi 20 décembre 2013



Repas de Noël de l'école
Cantine scolaire - Vendredi 20 décembre 2013



Crèche de Noël
réalisée par Michel PEYRAT



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES AUTREFOIS



École des filles (École du bourg) - Année scolaire 1935 / 1936

Debout de gauche à droite : Clémence ALGAY, Marcelle BOUYGE, ?, Marthou MONTAGNAC, Louise PEYRAT, Germaine PERRIER, Germaine LAVAL, Renée PERRIER.

Assises de gauche à droite : Marcelle ALGAY, Marie-Louise VERGNE, Guitou MARTY, Danie PEYRAT, Marie-Jeanne VALADE, Raymonde BOUYGE, Paulette DUBOIS, Denise GORSE, Marcelle PERRIER.

Merci à Denise VERGNE, Odile BOUYOUX, Bernadette PAITEL, Jacques ROCHE.



Le Bourg - 1er Mars 1942



Le Bourg - 1er Mars 1942



Le Bois Lescure - 1956





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

CÉRÉMONIES ET COMMÉMORATIONS



Cérémonie du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie (F.N.A.C.A.)
Place de la Mairie - Mardi 19 Mars 2013



Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945
Place de la Mairie - Mercredi 8 Mai 2013





RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS

CÉRÉMONIES ET COMMÉMORATIONS



Cérémonie en l'honneur des fusillés de La Valeyrie du 21 Juillet 1944
Eugène BOSSOUTROT, Paul CAMUS, Henri RITTER, Robert URIOT - Stèle de La Valeyrie
Dimanche 21 Juillet 2013



Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 - Place de la Mairie - Lundi 11 Novembre 2013





NOSTALGIE

LA CORRÉZIENNE DE SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

LA CORRÉZIENNE

GRAND PRIX JEAN SÉGUREL DE LA CHANSON RÉGIONALISTE 1984



LOULOU LEGRAND, son accordéon & son orchestre

Chant : **SERGE LOUIS** - Cabrette : **STÉPHANE CHARPENTIER**

LA CORRÉZIENNE, valse* (B. Deharbre - G. Delord - L. Legrand) - Face A : Version chantée 2'45 - Face B : version instrumentale 2'45 - Editions Musicales I.L.D. - *avec l'aimable autorisation des "AMIS DE JEAN SÉGUREL" - Direction Artistique et photos : ROLAND MANOURY - Prise de son : J.J. DUMAS

© 1984 - I.L.D. 57, rue Escudier 92100 BOULOGNE, France - I.L.D. est la marque déposée de INTER LOISIRS DISC

Photo P. Puy - Ag. S.A.C.

Nous sommes en 1984, trente ans ont donc passé. Cette année là, étant secrétaire général de l'association « les amis de Jean Segurel », fondée en 1979 pour honorer la mémoire du célèbre accordéoniste corrézien décédé en 1978, j'émis le vœu, accepté par l'assemblée générale de l'association que, après l'inauguration en 1981 d'une stèle à Chaumeil, il fallait poursuivre cette association en organisant chaque année un prix de la chanson qui porterait le nom du Grand Prix Jean Ségurel de la chanson régionaliste.

Ce dernier, le premier en titre eut lieu à Treignac en août 1984, une chanson écrite par Bernard Deharbre, interprétée par Loulou Legrand, Gérard Delord qui obtient

le 1er prix « La Corrézienne ».

Étant à l'époque en relation d'affaires avec Yves Henri Faget, exploitant les disques « ILD », je lui proposais cette chanson à éditer en papier et en disque

C'est ainsi que vit le jour un 45 tour en 1984 « La Corrézienne » enregistré par l'accordéoniste Loulou Legrand (grand prix du disque 1952), chanté par Gérard Delord. Réalisant les photos de nombreuses maisons de disques, je fus sollicité par M. Faget pour réaliser cette photo, mais avec qui ?

A l'époque j'étais également animateur de la radio locale « Radio Arc En Ciel » tous les samedis matins « rubrique accordéon » à Sainte-Féréole et avais l'occasion de me rendre chez Laval à Saint-Germain-Les-Vergnes en compagnie des accordéonistes invités pour l'apéritif et là j'ai rencontré Bernadette la fille du dancing qui fut pour moi le type même de « La Corrézienne »

Elle accepta et le rendez vous fut pris pour une séance de photos et la chanson sortit ainsi, mais sans avoir le succès escompté, mais je suis fier d'avoir eu Bernadette Laval comme modèle car sa beauté n'avait d'égale que sa gentillesse. C'est ainsi que « La Corrézienne » devait quand même être la première d'une longue série qui dura plus de 25 ans.

Signé : Rolland Maury.





DÉTECTEUR DE FUMÉE OBLIGATOIRE DANS VOS LOGEMENTS

(Source de l'information : www.Service-Public.fr)

Un arrêté publié au Journal officiel du jeudi 14 mars 2013 précise les exigences auxquelles doivent répondre détecteurs de fumée normalisés installés dans chaque logement, les conditions de leur installation, de leur entretien et de leur fonctionnement. Tout lieu d'habitation devra en effet être équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) **au plus tard le 8 mars 2015**.

Installé de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres, ce détecteur est fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

L'occupant (le cas échéant, le propriétaire ou l'organisme exerçant les activités de gestion locative sociale) s'assure de la mise sous tension du détecteur en vérifiant que le voyant prévu à cet effet est allumé (les piles devant être remplacées lorsque le signal de défaut de batterie est émis).



Par ailleurs, le détecteur de fumée doit :

- comporter un indicateur de mise sous tension,
- être alimenté par piles, batteries incorporées ou sur secteur (dans le cas où la batterie est remplaçable par l'utilisateur, sa durée minimale de fonctionnement est de 1 an),
- présenter un signal visuel, mécanique ou sonore, indépendant d'une source d'alimentation, indiquant l'absence de batteries ou piles,
- émettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85 dB(A) à 3 mètres,
- émettre un signal de défaut sonore, différent de la tonalité de l'alarme, signalant la perte de capacité d'alimentation du détecteur,
- fournir certaines informations marquées de manière indélébile (nom ou marque et adresse du fabricant ou du fournisseur, numéro et la date de la norme à laquelle se conforme le détecteur, date de fabrication ou numéro du lot, type de batterie à utiliser, informations mode d'emploi pour l'installation, l'entretien et le contrôle du détecteur...).

L'arrêté détaille également en annexes les consignes de sécurité à suivre en cas d'incendie et le modèle d'attestation que l'occupant du logement doit fournir à son assureur. L'arrêté précise enfin qu'il est interdit d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation (d'autres mesures de sécurité contre l'incendie devant être mises en oeuvre dans les parties communes).

Le décret concernant l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation avait été publié au Journal officiel du 11 janvier 2011 à la suite de la loi du 9 mars 2010 visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation.





AUTRES INFOS

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Introduction du frelon asiatique en France :

Le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France en 2004 dans le Lot-et-Garonne via des poteries importées de Chine. Depuis il s'est largement propagé et fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable. Il génère des problèmes multiples et représente une réelle menace pour la biodiversité, l'apiculture et les espèces locales : abeille, frelon européen... Depuis 2006, la Corrèze est à son tour confrontée aux problématiques générées par l'arrivée de ce frelon et le nombre de nids est en augmentation constante.



Une espèce classée nuisible :



La menace du **frelon asiatique** est réelle. La situation devient préoccupante aussi bien pour la filière apicole (attaque des ruches) que pour l'écosystème. Plus petit que le **frelon européen**, il se distingue par sa coloration sombre, son abdomen avec une bande orangée et ses pattes jaunes. Son régime alimentaire se compose d'abeilles, de larves diverses, de petits vertébrés et de fruits mûrs (pommes, raisins)... Dispersion : selon les scientifiques, son éradication n'est désormais plus envisageable. Il va probablement poursuivre sa progression en France et en Europe. Depuis 2012, le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante et nuisible à l'apiculture.

Cycle de vie du frelon asiatique :



Fabrication du piège :

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir.

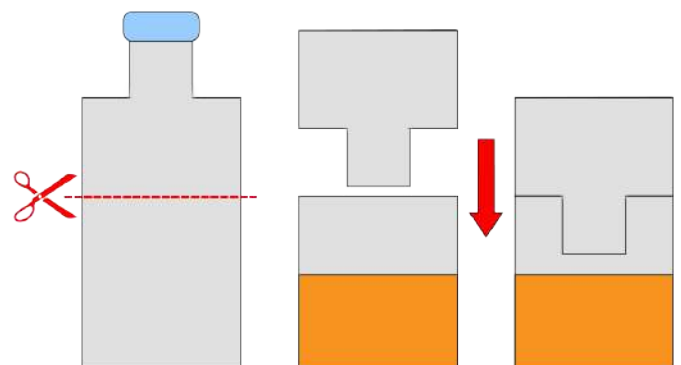
Au fond de la bouteille, versez à la fois :

- un verre de bière brune,
- un verre de vin blanc,
- un peu de sirop de cassis ou de liqueur.

Respectez les ingrédients pour éviter de piéger des espèces non désirées.

La réalisation de plusieurs pièges augmente les chances de capture.

Vous pouvez disposer vos pièges de mi-février à fin avril. A partir de mai, retirez-les afin d'éviter de capturer des espèces autochtones non désirées (frelon européen,



AUTRES INFOS

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Nid de frelon asiatique :

Les nids du frelon asiatique sont le plus souvent très aériens, situés dans les arbres, d'où la difficulté pour les détruire. Ils sont constitués de particules de bois et d'écorces enduites de salive. La taille du nid peut atteindre 1 mètre de hauteur et 80 centimètres de diamètre ! Les ouvrières meurent à la suite des premiers froids. Les femelles survivantes, appelées reines ou fondatrices, quittent le nid pour aller hiverner à l'abri. Au printemps suivant, ces fondatrices se réactivent et entreprennent la construction d'un nouveau nid. La destruction des nids ne doit pas être systématique. Un nid n'est



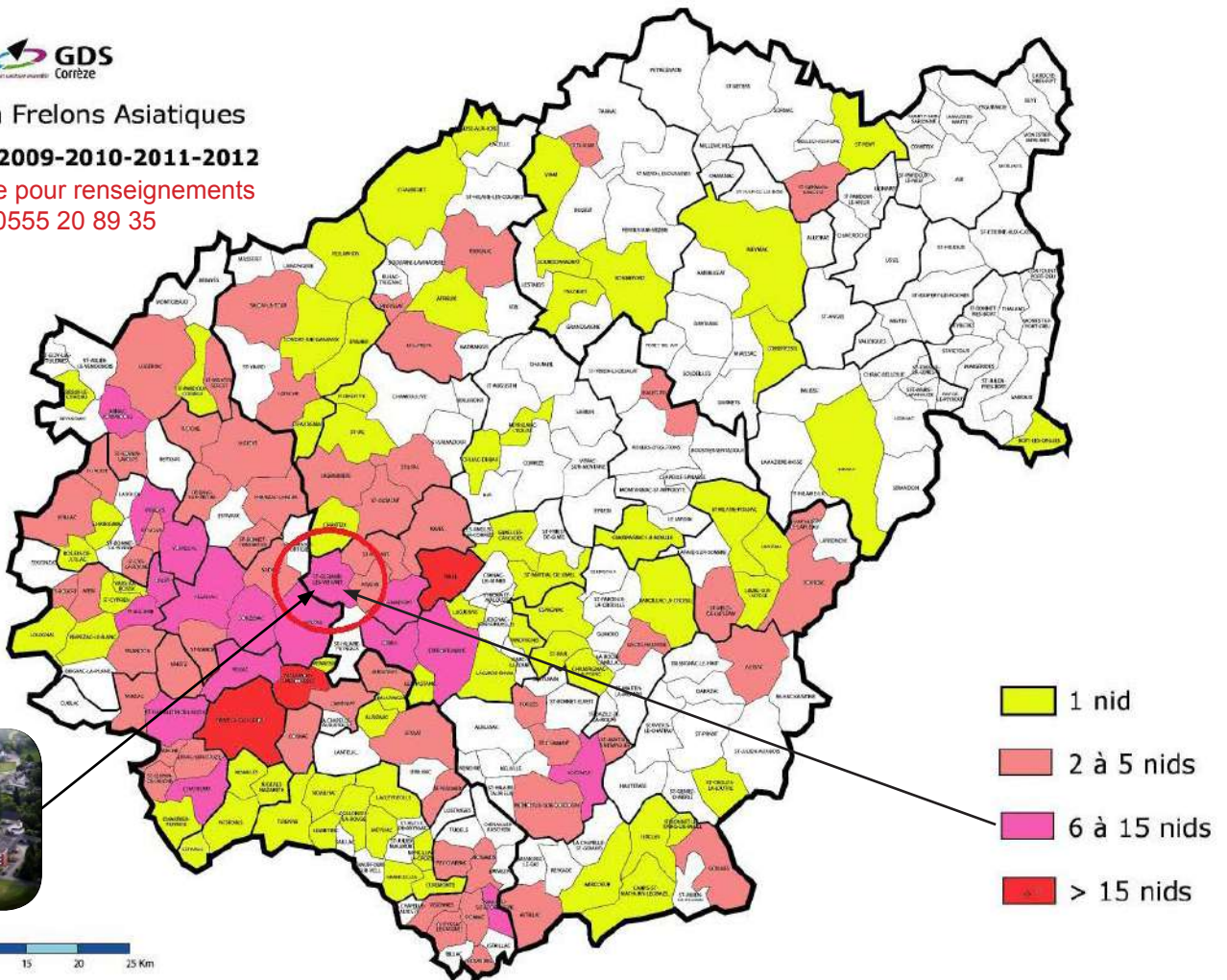
jamais recolonisé d'une année sur l'autre. Par conséquent, la destruction d'un nid repéré suite aux premières gelées et souvent dans un arbre après que les feuilles soient tombées, ne présente aucun intérêt. **Avant toute intervention, il faut savoir que la destruction d'un nid varie entre 85 € et 200 € selon ses caractéristiques et son accessibilité.**



Evolution Frelons Asiatiques

2008-2009-2010-2011-2012

Téléphone pour renseignements
0555 20 89 35



0 5 10 15 20 25 Km





AUTRES INFOS

DIVERS

DÉCHETTERIE DE TULLE

Zone Industrielle de Mulatet - 19000 TULLE - ☎ 05 55 20 36 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	9h à 12h
Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Les Bois Noirs - 19330 SAINT-MEXANT - ☎ 05 55 29 48 93

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	Fermée

du 01/05/2014 au 30/09/2014 ouverture de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00

CARTE D'IDENTITÉ «DU NOUVEAU»

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre «Carte Nationale d'Identité» rendez-vous sur :

www.diplomatie.gouv.fr

Ramassage des encombrants et des déchets verts
1/2 heure : 20,00 € TTC
Ce service est assuré par les agents techniques municipaux.

Renseignements en Mairie
au 0555 29 32 33

Célébration des Messes en 2014

Nous vous rappelons que les messes ont lieu en l'église de Saint-Germain-Les-Vergnes tous les premiers dimanches de chaque mois à 9h30. Elles sont célébrées par l'Abbé Dubernard.



Messe de Pâques :
Samedi 20 avril 2014 à 20h30

Messe de Noël :
Mercredi 24 décembre 2014 à 21h00.



Heures d'ouverture du Bureau de Poste



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00	9h00	9h00	9h00	9h00	
-	-	-	-	-	9h
12h00	12h00	12h00	11h45	12h00	-
14h00	14h00	14h00	14h00	14h00	12h00
-	-	-	-	-	
17h00	17h00	17h00	17h00	17h00	

Heures des levées du courrier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16h00	16h00	16h00	16h00	16h00	11h30

Téléphone : 05 55 29 32 90



Les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

Ce document devra être conservé car il sera demandé pour l'inscription à des examens et même pour la conduite accompagnée.

www.defense.gouv.fr (Rubrique JDC)





Rubrique destinée aux enfants et aussi aux grands...

La mairie établit les règles de fonctionnement de la communauté

Quand tu pratiques un sport collectif comme le football ou le basket-ball, tu sais qu'il y a des règles du jeu à respecter. Elles sont nécessaires pour que chaque joueur sache ce qu'il a le droit de faire ou non.

C'est la même chose pour une commune : les habitants doivent s'organiser pour respecter les autres et vivre dans l'harmonie. La mairie va donc, en prenant des arrêtés municipaux, réglementer la vie collective.

Les arrêtés municipaux concernent de nombreuses activités

Le principal objectif est d'éviter les dangers (accidents...) menaçant les habitants ainsi que les gênes (bruits...) occasionnées par la vie en société :

- **Sécurité routière** : la mairie est chargée d'organiser le déplacement des voitures, des vélos et des piétons. Elle détermine ainsi les plans de circulation, limite la vitesse, peut interdire le passage des camions, etc... De plus, elle installe des feux tricolores, des ronds-points et des panneaux de signalisation.
- **Risques d'incendies** : La mairie peut par exemple, à titre de prévention, interdire aux habitants de brûler des déchets dans leurs jardins en été.
- **«Bon voisinage»** : la mairie intervient en particulier au sujet du bruit, pour éviter qu'un habitant gêne les autres. Elle peut par exemple interdire de passer la tondeuse à gazon le dimanche matin, car cela réveille tout le quartier !
- **Divers** : réglementation des cimetières, hygiène publique, baignade et activités nautiques...

La police municipale fait respecter ces règles

Une police municipale peut être créée. Sa mission est surtout préventive : des policiers (îlotiers) vont patrouiller pour s'assurer que tout se passe bien sur le territoire de la commune et en particulier que les arrêtés municipaux sont bien respectés. Dans les petites communes, ce rôle est joué par le garde champêtre ou par un agent assermenté.





LA VIE DE LA COMMUNE

C'EST LE CONSEIL MUNICIPAL QUI PREND LES DÉCISIONS

Rubrique destinée aux enfants et aussi aux grands...

Il faut faire la différence entre conseil municipal et municipalité

Comme tu le vois, de nombreuses décisions sont prises pour diriger une commune. Les hommes et les femmes qui décident, appelés conseillers municipaux, forment le conseil municipal. Parmi eux, le maire et ses adjoints, qui forment la municipalité, ont un rôle particulier.

Toute décision commence par un projet

L'initiative d'un projet a des origines diverses :

- la proposition du maire ou d'un conseiller municipal,
- la demande d'une association ou d'une entreprise.

Pour que le projet aboutisse, plusieurs étapes sont nécessaires.

Examen par la municipalité

Environ une fois par semaine, le Maire et ses adjoints se réunissent pour faire le point. Après discussion, les projets qui semblent les plus intéressants sont retenus.

Examen par une commission

Les projets sont ensuite définis de manière plus précise grâce à des études : on consulte des experts, on fait faire des plans et on calcule combien cela va coûter. Les conseillers municipaux se réunissent en groupes de travail appelés «commissions». Ils étudient alors en détail les propositions, émettent des avis ou proposent des modifications.

Vote du conseil municipal

Le maire convoque tous les conseillers municipaux dans la salle du conseil municipal à la mairie, au moins une fois tous les 3 mois et plus souvent si nécessaire. Il va leur expliquer les projets étudiés par la municipalité et par les commissions.

Les conseillers municipaux votent sur chaque projet et décident à la majorité des voix, d'accepter ou de refuser les propositions qui leur sont faites. Ces décisions s'appellent les délibérations du conseil municipal. C'est donc le conseil municipal qui décide, et non pas le maire tout seul comme on le croit souvent.

Pour terminer, les délibérations sont envoyées à la préfecture, qui représente l'État, et qui contrôle ainsi toutes les décisions prises par les communes.



HISTOIRE DES CHÂTEAUX

LA JUGIE ET CHADEBEC



Château de La Jugie



Château de Chadebec





HISTOIRE DES CHÂTEAUX

LA JUGIE

Cité au moyen-âge comme siège de la co-seigneurie de St. Germain les Vergnes peut-être entre les mains des « Chevaliers de St. Germain » qui avaient droit de justice (origine probable du nom du lieu) et prélevaient l'impôt, puis à la famille de Roffignac, seigneurs d'Allassac et co-seigneurs de St. Germain dont les armes figurent sur le blason actuel de la commune.

A cette époque le château est plutôt une « maison forte » flanquée de tours, mais déjà entourée de douves alimentées par le ruisseau qui traverse le domaine, le déversoir alimentant le « vieil étang » disparu au début du 20^{ème} siècle mais dont une partie de la digue subsiste encore aujourd'hui. Cet étang s'étendant jusqu'à la position actuelle du garage communal, alimentait la roue d'un petit moulin situé en contrebas des vestiges de la digue. Ce moulin dit « Moulin de la Jugie » de dimension modeste ne comportait qu'une meule d'après les registres des impôts (contrairement à celui de Chadebech qui en comportait trois), celui-ci a aussi disparu au début du 20^{ème} siècle et seule subsiste encore sur l'actuelle propriété la meule qui obstrue un ancien puits dans la cour.

Le domaine morcelé suivant les changements de propriétaires comportait à l'origine une centaine d'hectares et plusieurs fermes. Un véritable hameau existait autour du château avec une dizaine de maisons et granges (une trentaine de personnes y vivait encore au 19^{ème} siècle).

La famille des Roffignac reste propriétaire du château jusqu'au début du 17^{ème} siècle, y séjournant régulièrement exerçant ses droits de justice et prélevant taxes et impôts, mais vers 1630 par de nouvelles alliances la famille se recentre sur son fief d'Allassac, revendant une partie des terres et fermes aux seigneurs propriétaires voisins et le château à une famille bourgeoise de Tulle qui vient de se doter d'une particule, les Jaucen de la Geneste. A partir de cette époque le château et ce qui reste du domaine ne sont plus entretenus, le château tombe en ruine et sert de carrière pour les maisons du bourg, seule la ferme et le moulin restent en état. En 1652 la propriété passe aux de la Fajardie pour finalement être rachetée à la fin 18^{ème} siècle par la famille Chadebech de la Valade.

Les Chadebech de la Valade propriétaires terriens alliés aux Miramont seigneurs de Chadebech fourniront à la commune des notaires, des prêtres et un maire. Au début du 19^{ème} siècle Jean Baptiste Chadebech de la Valade, prêtre de la paroisse de St. Germain hérite du domaine de la Jugie, et décide avec l'aide financière de sa sœur de reconstruire le château et en même temps avec le reste des ruines de construire un presbytère dans le bourg (mairie actuelle). En 1810, avec une partie des matériaux provenant de l'ancienne ruine féodale la reconstruction se termine dans un parc réaménagé, planté d'arbres exotiques et agrémenté d'une rivière artificielle bâtie sur les traces des anciennes douves. La sœur de Jean Baptiste en héritera à la mort de celui-ci, mais devra peu de temps après, suite aux déboires financiers de son gendre revendre le château à Madame Juyé de la Besse (épouse Tintignac). Celle-ci sans héritier léguera la propriété à la famille Filliol issue des Chadebech de la Valade dont les propriétaires actuels sont descendants. Le presbytère sera lui vendu à Mr. Armand (propriétaire à l'époque du château de Chadebech) qui le revendra en 1850 à la municipalité.

Patrick Morilleau



HISTOIRE DES CHÂTEAUX

CHADEBEC ou CHADEBECH



Le fief de Chadebech au Moyen-âge appartient aux Seigneurs de Favars qui partagent les taxes et impôts avec l'abbaye de Tulle. En 1483 le dernier des seigneurs de Favars marie son héritière Catherine avec Guillaume III de St. Exupéry-Miremont. A cette date les Miremont ou Miramon deviennent co-seigneurs de Saint Germain commune qu'ils se partagent avec les Roffignac, ces deux familles alliées se retrouvent opposées lors des guerres de Religion, les Miramon étant du parti protestant alors que les Roffignac restent catholiques. Pour services rendus au parti protestant, le 8 novembre 1611 Jean, fils bâtard reconnu de Guillaume descendant de Guillaume III devient seigneur de Chadebech. A cette époque le domaine est modeste, Jean de Miramon petit seigneur protestant va faire construire la maison forte origine du château avec les rentes qu'il tire des nombreuses terres qu'il possède maintenant sur St. Germain et les communes voisines. En 1630 il meurt et est enterré dans la chapelle à côté du château, revêtu de son armure, épée au côté et d'après la légende qui court encore avec des éperons d'or sertis de pierres*

Avec les successeurs la maison forte va devenir petit à petit un château (en 1657 il y a maintenant une tour) et le domaine attenant fait 21 hectares sans compter les nombreuses terres extérieures qui rapportent de conséquentes rentes, mais avec les successions les dettes s'accroissent et le château mal entretenu doit être en parti reconstruit au début du 18 ième siècle par Gabriel Honoré de Miramon (tour du Coté du grand portail, cheminées et cuisine), le moulin de Chadebech a maintenant 3 meules pour pouvoir traiter le grain et l'huile. Gabriel Honoré de Miramon s'intéresse à « l'agriculture moderne » en développant l'irrigation des prairies par la construction de nombreux canaux et rigoles sur la propriété et modernise les plantations de châtaigniers. A la veille de la révolution le domaine de Chadebech fait environ 150 hectares avec 5 étangs. Le dernier Miramon seigneur de Chadebech, François Jean joueur invétéré croule sous les créances et doit se résoudre à vendre le 22 avril 1814, c'est pour les Miramon la fin de plus de 200 ans d'occupation du fief de Chadebech.

Le nouveau propriétaire Mr. Armand a fait fortune aux Antilles et décide de moderniser le château (créations de nouvelles ouvertures et surtout installation de l'eau courante) les bâtiments agricoles sont reconstruits. Mr. Armand participe activement à la vie de la commune dont il sera maire de 1837 à 1842. A la fin du 19 ième siècle le château change de propriétaire, Mr. Marsillon, ingénieur parisien, fait appel à un architecte qui redessine complètement parc et château leur donnant leur aspect actuel avec bassin et rivière anglaise suivant la mode de cette fin de siècle. Lors de ces travaux de nombreux habitants de la commune seront employés et les familles en gardent encore le souvenir (presque toutes les paires de bœufs du canton avaient été mobilisées). Jeanne, la fille de Mr. Marsillon et son époux Mr. René Brizard prendront la succession du château poursuivant les travaux de modernisation de leur père, ensuite suivis par leurs deux filles Suzanne et Germaine aussi connues pour leur implication dans le développement social des jeunes filles sur la commune au début du 20 ième siècle. L'actuel propriétaire Mr. Philippe Planchot a réalisé un énorme travail d'entretien et de rénovation du château et de ce fait depuis 1990, celui-ci est maintenant classé à l'inventaire des monuments historiques.

*Au début du 20 ième siècle le descendant d'un métayer prétendait avoir trouvé et revendu ces éperons à un bijoutier de Tulle.

Patrick Morilleau





NOUVEAUX LABELS

LABEL «VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÉZÈRE ET ARDOISE»

La commune a obtenu ce prestigieux label qui a pour but de qualifier des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti du village que les patrimoines naturels, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une commune.



Les objectifs : Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité.

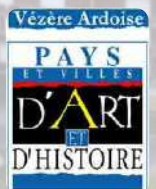
Considérant que les habitants sont les premiers ambassadeurs de leur ville ou pays, des visites et conférences à thème sont programmées à leur attention en fonction de la spécificité et de l'actualité du patrimoine, de l'urbanisme et de l'architecture.

- Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.

Les services éducatifs de l'architecture et du patrimoine sont une priorité des conventions. Ils sont coordonnés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine et fonctionnent toute l'année dans un lieu spécifique. Ces ateliers accueillent les élèves de la maternelle à la terminale, en temps et hors temps scolaire (vacances, été des 6-12 ans...).

Les activités pédagogiques que l'animateur de l'architecture et du patrimoine est appelé à mettre en place s'inscrivent dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Culture et l'Éducation nationale ayant pour thème l'architecture, le patrimoine, la ville et le paysage. Ces activités s'inscrivent en priorité dans le cadre des dispositifs partenariaux de ces deux ministères, ainsi que dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts.

Aujourd'hui «Vézère et Ardoise» regroupe 33 communes dont Saint-Germain-Les-Vergnes.



Autres infos sur le site internet : www.vezereardoise.canalblog.com

LABEL «VILLES ET VILLAGES FLEURIS»

Afin de valoriser la richesse environnementale et le patrimoine architectural de notre commune, afin d'offrir aux habitants, hôtes de passage, touristes ou visiteurs, l'image d'un lieu où il fait bon vivre.

La mairie s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris. Nos efforts ont été récompensés puisque nous avons obtenu la 3ème place.





NAISSANCES

- Laurie Léontine BOULADOUX née le 06 janvier à Tulle.
- Lola FRANCISQUE GARDE née le 09 janvier à Tulle.
- Flavie CLAVIER née le 20 janvier à Tulle.
- Yanis LEPORÉ né le 25 janvier à Tulle.
- Thiméo Franck COULOUMY né le 30 mars à Tulle.
- Margaux Zoé LAVAL née le 04 avril à Brive.
- Raphaël Titouan LALEU né le 02 mai à Brive.
- Léo Michel Daniel ESTRADE né le 08 mai à Tulle.
- Maylon Cameron Didier GALAND né le 24 mai à Brive.
- Nathan GÉRARD SERRE né le 07 juillet à Brive.
- Nominoë David BENSON GERARD né le 10 juillet à Brive.
- Arthur Bixente TREILLE né le 20 juillet à Tulle.
- Rose DELNAUD né le 30 juillet à Brive.
- Esmá BICEN né le 25 juillet à Tulle.
- Loan BOULANGIER né le 10 Août à Tulle.
- Paul TANTON né le 15 Août à Brive.
- Aythann Dimitry Cédric FAUCHER né le 16 septembre à Tulle.
- Elena Marie Irène ZIEMBINSKI née le 21 septembre à Brive.
- Lou GRAFFOUILLERE né le 22 septembre à Tulle.
- Alexis BOTGAT né 07 novembre à Brive.
- Anaé Lilou BABINEAU née le 10 novembre à Tulle.
- Guilhem, André-Marie, Georges PLANCHOT né le 02 décembre à Brive.

Nombre de naissances des 5 dernières années (Filles + Garçons)

2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
8	15	8	10	22	63

MARIAGES

AUCUN MARIAGE CÉLÉBRÉ EN 2013

DÉCÈS

- René BEL décédé le 14 janvier à l'âge de 86 ans.
- Dominique Christian BILLAC décédé le 13 février à l'âge de 48 ans.
- Pierre SOLEILHAVOUP décédé le 16 mai à l'âge de 93 ans.
- Maurice LAVAL décédé le 26 avril à l'âge de 80 ans.
- Jean Raymond MADUR décédé le 16 juin à l'âge de 77 ans.
- Liliane Madeleine FROSSARD épouse ESQUIEUU décédée le 28 juin à l'âge de 65 ans.
- René Marcel LACOMBE décédé le 14 juillet à l'âge de 86 ans.
- Marcelle MATHOU décédé le 13 septembre à l'âge de 89 ans.
- Annie LIDHOME épouse FADAT décédée le 11 octobre à l'âge de 61 ans.
- Marie VALEYRIE veuve MENEYROL décédée le 12 octobre à l'âge de 92 ans.
- Fernand MAURY décédé le 17 octobre à l'âge de 87 ans.
- Maurice Antoine Henri DELAGE décédé le 29 octobre à l'âge de 87 ans.

Nombre de décès des 5 dernières années (Femmes + Hommes)

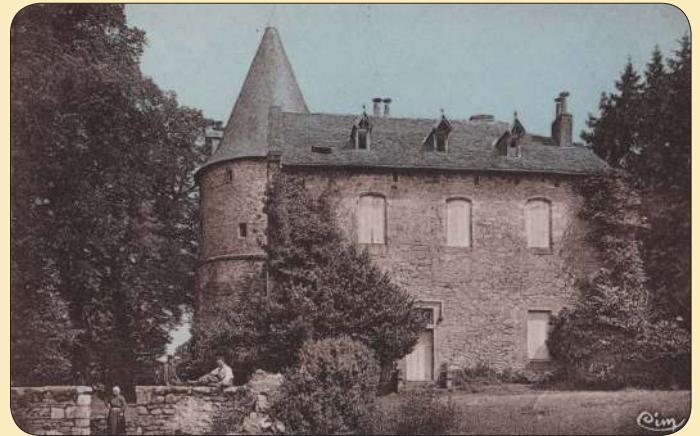
2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
14	15	9	12	12	62





VIEILLES CARTES POSTALES

DE SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES - COLLECTION PATRICK MORILLEAU





SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Menuiseries de France **BOIS PVC ALU**
ou MIXTE

- PORTES D'ENTRÉES
- PORTES DE GARAGES - PORTAILS
- VOILETS BATTANTS & ROULANTS
- STORES
- MOUSTIQUAIRES
- MARQUISES
- VERANDAS
- CLÔTURES
- GARDE-CORPS
- AVANT-TOITS
- BARCAGES
- AUTOMATISMES

MENUISERIES Intérieures & Extérieures

Rond-point de Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES **05 55 26 14 50**

ciD Informatique
Electronique
Electroménager

cid@soleilhavoup.fr

05.19.07.64.13 - 06.61.04.51.77

Rond-point de Lachamp - 19330 St Germain les Vergnes

COIFFURE Mary LAFONT

05 55 27 00 25

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Délices des Grands Bois
Fabien DUMOND
Apiculteur producteur

Les Bois Grands
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone / Fax : 05 55 29 41 68
Mobile : 06 72 25 48 65

Société Coopérative Agricole
Votre partenaire pour la production et la commercialisation de vos bovins Limousins

Les Eleveurs Corrèziens

La Valeyrie
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 59 99 - Fax 05 55 29 37 72
Courriel : les-eleveurs-correziens@wanadoo.fr

L'entretien complet de votre toiture

- RESSUIVAGE
- ZINGUERIE
- DÉMOUSSAGE
- NETTOYAGE
- ISOLATION ...

de Toit en Toit

Jean-Luc CLAVEL **05 55 208 253**
ARTISAN COUVEUR Port.: 06 13 21 21 79
Lachèze 19330 claveljean-luc@laposte.net
SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES SIREN: 518.066.113.00011 APE: 4391 B

Les Aulnes

TAXI conventionné du barreau autoroutier

Les Chanleppes
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 10 00
Stéphane 06 16 91 34 20

CARREFOUR DU VÉHICULE

Jean-Claude FAURE
Tél. 05 55 27 37 04 - 06 09 32 74 37

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Achats / Ventes tous véhicules neufs et occasions

BOULANGERIE-PÂTISSERIE-ÉPICERIE

La Symphonie des Pains

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ 05 55 29 41 34

Métanor
PRODUITS TRÉFILÉS

Brice COM
06 08 45 11 26

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
www.metanor.fr - bcom@metanor.fr

STATION APICOLE DU CHAMBON
Miel - Pollen - Gelée Royale
Georges FAURE

Apiculteur - Producteur
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 29 32 10

Laboratoire DANGLOT

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 24 30 89 - Fax 05 55 17 99 59
e-mail : laboratoire.danglot@wanadoo.fr

LA GRANITERIE CORREZIENNE
Albert TREILLE et Fils

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 32 85 - 05 55 29 38 35
Télécopie : 05 55 29 46 52

Notre passion : le travail du granit...
Caveaux en béton armé
Nettoyage et restauration

Devis gratuits, délais respectés

Les Volailles de Chadebec

Claudine FARGES
Vous propose ses poulets :
- prêts à cuire (entiers ou découpés,
- rôtis.
Élevés en plein air avec des céréales issues de l'agriculture biologique.

Chadebec
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 38 17 - 06 42 35 94 34
mail : fargesjacl@gmail.com
www.lesvolaillesdechadebec.com

BAR - BRASSERIE - PIZZA MAISON
« LES ÉPICURIENS »

MENU OUVRIER
05.55.27.99.27

Du lundi au samedi suivant horaires

Rond-point de Lachamp
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
SIREN: 7938623500019





ANNONCEURS



SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES



AUBAZINE



Louis Planchot
Vins fins

6, Cantezac
33330 Saint-Émilien

Chadebec
19330 Saint-Germain-les-Vergnes

Tél. 06 73 48 42 30
E-mail : louis.planchot@orange.fr

Bar-Snack-Tabac-Presses-Loto-Amigo

Café de la Poste

Horaires d'ouverture
du mardi au samedi de 7h à 20h
le dimanche de 7h à 13h

Téléphone : 09 64 48 16 47
Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

LES ECURIES DU TILLEUL
Initiation - Perfectionnement

Cours - Balades - Pensions
Chevaux & Poneys dès 4 ans
Manège couvert - Carrière



Les Jarriges - 19330 Saint-Germain-les-Vergnes
06 41 66 05 50 hecuriesdutilleul@gmail.com

**ELEVAGE DES FORETS
CORREZIENNES**

SOURIE Jean-Michel



Vaux
19330 ST GERMAIN LES VERGNES

0555293804
0608608366
jsourie@wanadoo.fr
www.elevage-des-forets-correziennes.com

Robert BOSSOUTROT
Machines Agricoles - Serrurerie - Forge



Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 42 36
Télécopie : 05 55 29 44 04

Pierre PEYRAT
Travaux agricoles
Épavage communes & particuliers



Domaine de Lascaux
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 40 78 ou 06 81 47 30 00

sarl MENE - LEYGNAC
COUVERTURE - ZINGUERIE

Neuf et rénovation
Entretien de toiture
Dépannage divers
Ramonage de cheminées
Démoussage

Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 26 54 87 - Portable : 06 32 90 67 76

EXPLOITATION FORESTIERE
BOIS DE CHAUFFAGE

sarl LACOMBE
Bernard LACOMBE

06 26 55 54 98
ou
05 55 29 34 09
Corbier
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

BICEN ENTREPRISE

BICEN Halil
Platerie - Peinture

alil66@hotmail.fr
06 78 85 37 42

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

*Les Poneys
de Charlotte*

Enseignante diplômée d'Etat

📞: 06 66 82 44 01

Etang de Lachamp
19330 Saint Germain Les Vergnes



Espaces Verts Services
Entretien - Création
de parcs et jardins



DAVID DEYNOUX
JARDINIER - PAYSAGISTE

Le Baronnet
19330 st germain les vergnes

05.55.84.50.94
06.24.16.31.63
ddeynoux@gmail.com

David Delhaud

19330 Saint Germain
Les Vergnes

06 13 76 29 86
daviddelhaud@gmail.com



ELECTRICITE - PLOMBERIE

ddelec

C.E.S

CHAUFFAGE.ENTRETIEN.SERVICES

JEAN-LUC TALLIEU
tallieu.jean-luc@orange.fr
0686004630
lachamp 19330 ST GERMAIN LES VERGNES

manuel lereuil

peintre, plaquiste
06 29 73 57 09

Le Perrier 19330 ST GERMAIN LES VERGNES
manu.lereuil@orange.fr
SIRET:532.429.20900016 APE 4334Z-RM 19

R.V.A. Assainissement

Particuliers • Entreprises
Collectivités

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES • BACS À GRAISSES
DÉBOUCHAGE TOUTES CANALISATIONS

7 jours Sécurité et Respect de l'Environnement 24h/24

Tél. 06 08 92 75 64 & 05 55 17 19 35
R.N. 89 - 19190 AUBAZINE - Fax 05 55 87 45 86
499 306 748 906 19 - Site: 491 306 748 906A - NATA VIDUAP




ANNONCEURS



BRIVE LA GAILLARDE



CHAMEYRAT



CHANTEIX



FAVARS


P. C. I.
P.C. Informatique



20, Avenue Maréchal Bugeaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 23 00 70 - Fax 05 55 23 00 99
www.pci-informatique.com


BACH
Entreprise d'aménagement paysagers
Conception - Création - Entretien (contrats annuels possibles)
Service à la personne
TVA réduite, crédits d'impôts



Lavialle sud
19330 CHAMEYRAT **06 12 77 53 94**


Vente de pommes de terre direct producteur


Disponibilité de Octobre à février

Samedi matin de 9h00 à 12h30
La lignade
19330 CHAMEYRAT


Cultivées sans pesticides
Sans traitement anti-germinatif

Mr CHAPART Challaume (Producteur)
Tél. 05 55 20 90 97
Mobile 06 34 11 57 05
Mail: chapartgaillarde@wanadoo.fr


VivaL
by *Casino*

Fabien VITALE
Le Bourg
19330 CHAMEYRAT
Téléphone : 05 55 93 18 94

eurl A. GUBERT Traiteur

Organisation complète de vos réceptions
Lunchs-Bufferets-Congrès-Séminaires- Repas à domicile

Fabrication de tous plats régionaux
www.gubert-traiteur.com

Tél / Fax : 05 55 20 36 20
Poissac - **19330 CHAMEYRAT**

EARL DE BELLEVUE
M. et Mme. MOUZAT

Producteurs
Pommes de terre de consommation
(vente directe)

19330 CHANTEIX
TÉL. 05 55 73 76 12

LIBRE SERVICE AGRICOLE
VOLAILLES - ENGRAIS - ALIMENTS
TRANSPORT - STOCKAGE

Ets Marc ROCHE

Moulin du Déroc
19330 CHANTEIX
Tél. 05 55 29 31 77
Fax 05 55 27 97 96

SODALEM S.A.S
SOCIÉTÉ DE DIFFUSION D'APPAREILS
DE LEVAGE ET DE MANUTENTION

David BADEDORT : 06 08 26 41 34


Le Puy Léger
19330 FAVARS
Tél. 05 55 27 90 27
Fax 05 55 29 48 99
www.sodalem.com

Institut Marie Passion



INSTITUT
OU DOMICILE

Les Champs Hauts
19330 FAVARS
Tél: 05 55 26 28 78
06 71 96 00 50

AVIA Jean-Paul LAGARDE
Garage
Station Service

Réparations toutes marques - Ventes VOVN
Dépannage - Remorquage

Les Alleux
19330 FAVARS
Tél. 05 55 26 30 79




CAVE de la CROIX ROUGE
VINS QUINQUET

Gérard REYNAUD

37, Croix Rouge
19330 FAVARS
Tél. / Fax : 05 55 29 30 15
Portable : 06 85 90 33 54

Hôtel - Restaurant

19330
FAVARS



VERNAT & Fils

Tél. 05 55 29 30 14 - Fax 05 55 29 11 30


AB
Créations
Signalétiques

Enseignes - Panneaux
Signalisations
Impression numérique
Publicité sur véhicules
Banderoles - Autocollants

Les Champs Hauts 19330 FAVARS
05 55 20 17 83

PIRONTE

FABRICANT - POSEUR
MENUISERIE et FERMETURE



PVC ALU BOIS

Z.A. Les Alleux
19330 Favars
VERANDA • STORE • PORTAIL **05 55 27 48 18**


De Branche en Branche
ARBORISTES GRIMPEURS

Elagage • taille des arbres
• abattages délicats • soins
aux arbres • rognage de
souches

www.debrancheenbranche.com
Z.A. Les alleux - 19 330 FAVARS

05 55 84 64 81 • 06 09 52 32 78





ANNONCEURS



FAVARS



MALEMORT



SADROC



SAINTE-FÉREOLE SAINT-MEXANT



SEILHAC



TREIGNAC



TULLE

Affinité Beauté
Miite
COIFFURE & ESTHÉTIQUE
en Salon ou à Domicile

La Croix Rouge
19330 FAVARS

05 55 29 41 96

vision plus
OPTICIENS



S.A.R.L. MALEMORT OPTIQUE
 3 bis Avenue du 15 août 1944 - 19360 MALEMORT SUR CORREZE
 Tél 05 55 74 26 35 - Fax 05 55 74 46 07

SDEL
LIMOUSIN

17 rue Denis Papin
BP 135
19361 MALEMORT
Tél. 05 55 92 17 40
Fax 05 55 92 04 95

citéos

Études de réalisations et réalisations de Réseaux Aériens, Souterrains, Éclairage Public et illuminations
Génie civil France Télécom, Forages Verticaux
Signalisation Routière et Glissières de Sécurité
Pose de réseaux gaz M.P.

APPLI FLUIDE



chape fluide
05 55 85 12 62

TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES
TERRASSEMENTS - GOUDRONNAGE

Jean-Jacques LAVAL



Bureaux / Dépôt : Aujol - RD44
19270 SAINTE-FÉREOLE
Tél. 05 55 85 74 41
Portable : 06 82 66 59 76

PLOMBERIE
ERIC ET LAURENT

INSTALLATION SANITAIRE ET CHAUFFAGE
ENTRETIEN - DEPANNAGE

rue du 11 Novembre 19270 Ste FEREOLE
05 55 85 60 24 ou 06 33 68 44 72

GARAGE LAURENT DELPY

Vente VO / VN
Station de Lavage 7 jours / 7



Le Colombier
19270 SAINTE-FÉREOLE
Tél. 05 55 85 77 20
Fax 09 70 62 61 45
laurentdelpy@orange.fr

C'est Nouveau...et c'est à St Mexant

L'essentiel
prêt à porter
accessoires

Pause Côte Mado et les autres
Coyote Girl Franck Anna

Croix de la Chapelle - 19330 St MEXANT
05 44 40 49 53

aux fleurs des
4 Saisons

Toutes compositions florales - Plantes
Cadeaux - Espace Funéraire
Paiement C.B. - Livraisons

Chrystelle REBEYROTTE
05 55 93 80 35 - 19330 SAINT-MEXANT

Carrefour contact

19330 SAINT-MEXANT
05 55 29 40 25

Boucherie Traditionnelle
Livraison à domicile
Carburant 24/24

NORISKO CENTRE DE CONTRÔLE
TECHNIQUE SEILHAC



Tous véhicules et 4 roues motrices
Ouvert du lundi au vendredi
Samedi jusqu'à 12h

Prise de RDV sur Internet
www.dekra-norisko.fr

Route de Brive - **19700 SEILHAC**
Tél. 05 55 27 89 26

Chaudières gaz
et Énergies renouvelables

VERGNE

Le Borzeix - BP 17 - 19260 TREIGNAC
Tél. 05 55 98 24 26 - Fax 05 55 98 12 12
www.vergne-innovation.eu

Meubles 32 Médailles d'or du label NF
À votre service depuis 1926

BORDAS

Livraisons gratuites

Mulatet
19000 TULLE
05 55 20 05 70



Claude Rochais
Pâtissier
Chocolatier



05 55 26 42 15
9, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

DES MOYENS À LA MESURE DE VOS BESOINS

maugein
imprimeurs

toute la chaîne graphique
Conception - Impression - Finition

TULLE - BRIVE - USSEL - PARIS
Tél. 05 55 20 07 87 (Tulle) / 05 55 92 14 14 (Malemort)
www.maugeinimprimeurs.fr

Magasins - bulletins - catalogues - plaquettes - calendriers - notices - PV
chemises - imprimés administratifs - cartes - affiches - lettres - carnets - billetterie




ANNONCEURS



TULLE

LA MODE GRANDE TAILLE



Miss XL

C.C. Auchan - 1 avenue de Coulaud - 19150 LAGUENNE
☎ 09 83 95 95 14



Tulle Automobiles
Cueille RN 89 TULLE
tél. 05.55.29.96.96
contact vente : Frédéric Guindre
Port. 06.79.33.49.60



Vêtements CHANONAT



ARTISAN
TAILLEUR
APRÈS
Chanonat André
37, rue Jean Jaurès - 19000 TULLE ☎ 05 55 26 12 61



PRODUCTION HORTICOLE POUGET
CROIX-DE-LA-BREGE - 19000 TULLE
05.55.26.54.21

PROBUS

VINS FINS - CHAMPAGNES - ALCOOLS
ÉPICERIES FINES - BAR À VINS
Patrick COURTOIS
www.probus.fr
8 Avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Tél / Fax : 05 55 26 78 32
Portable : 06 75 38 98 88

POINT D'ENCRE

19000 TULLE

ECONOMISEZ JUSQU'À
-60%
SUR VOS CONSOMMABLES
LASER ET JET D'ENCRE

SERVICE LIVRAISON
ET ENLEVEMENT
EN ENTREPRISE

Service Commercial Entreprise
ENCRE - TONER - LASER



Jean-Philippe DHENNIN
LABORATOIRE PROTHESE DENTAIRE



Place Albert FAUCHER
19000 TULLE

TUL'MÉDIC

Matériel médical - Orthopédie

- Prothèse mammaire - Corsets
- Semelle orthopédique - Bas de contention
- Lit médicalisé
- Fauteuil roulant...

2 rue des Martyrs - 19000 TULLE
Tél. 05 55 26 03 52 - Fax 05 55 20 96 36
Courriel : tulmedic@wanadoo.fr

HÔTEL LE ROYAL **

70, Avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Tél. 05 55 20 04 52
Fax 09 57 10 19 19
E-Mail : hotelleroyal_tulle@yahoo.fr

TULLE NET'AUTO
Centre Esthétique Automobile



Sébastien PATTE
06 23 00 15 82
05 44 40 68 75

Particuliers
&
Professionnels

Route de Brive - Mulatet - **19000 TULLE**
tullenetauto@sfr.fr - www.tulle-net-auto.fr

Route de Brive
«Mulatet»

SiliGom
Techniciens du Pneu
César Pneus Entretien

PNEUS - AMORTISSEURS
FREINS
ECHAPPEMENT
VIDANGE
GÉOMETRIE

19000 TULLE

Tél. 05 55 20 79 38
Fax 05 55 20 79 42

Pour vous toute l'année,
le bon rapport qualité prix

Jeff de Bruges

Annabelle MOREAU

Commerçant indépendant
35, avenue Victor Hugo - 19000 Tulle
Tél./Fax : 05 44 40 52 89 - Port. : 06 70 55 49 87
Mail : abm19@orange.fr

POMPES FUNÈRES PIMONT



Les professionnels du funéraire :

- Permanence 24H/24 - 7j/7
- Organisation funéraire complète
- Contrat prévoyance obsèques
- Monuments
- Entretien des sépultures

Magasin : 1, quai Alfred de Chamard - 19000 TULLE
Funérarium : Route de Poissac - 19330 CHAMEYRAT

Tél. 05 55 26 14 59 - Fax 05 55 20 29 73
www.pimontmas@wanadoo.fr

SAINT GERMAIN
LES VERGNES

Più Mobile

Le Vendredi soir
de 16h30 à 21h00,
Place de la Mairie

La Qualité à Proximité





BÉNÉDICTION DES CLOCHES

9 JUIN 1979



Jean-Baptiste BRUNON (évêque de Tulle)



Emmanuelle PERRIER (Marraine) et
Patrice JUILLET-DE-SAINT-LAGER (Parrain)



BÉNÉDICTION DES CLOCHES

9 JUIN 1979



CLOCHES NEUVES CONSACRÉES LE 9 JUIN 1979

I. Inscriptions (670 kgs - FA dièze) - (Une croix) - (Blason de Saint-Germain-Les-Vergnes)

ST-GERMAIN - ST-JEAN-BAPTISTE

L'an de grâce 1979

Sous le Pontificat du

Pape JEAN-PAUL II

Jean-Baptiste BRUNON, évêque de TULLE

Pierre FAURIE, curé depuis 1945

Albert TREILLE, Maire

Parrain : Patrice JUILLET-DE-ST-LAGER

Marraine : Emmanuelle PERRIER

«JE CHANTE LA JOIE ET L'ESPÉRANCE DES HOMMES»

II. Inscriptions (310 kgs - LA dièze) - (Monogramme de la VIERGE)

NOTRE-DAME de LOURDES - SAINTE BERNADETTE

L'an de grâce 1979

Sous le Pontificat du

Pape JEAN-PAUL II

Jean-Baptiste BRUNON, évêque de TULLE

Pierre FAURIE, curé depuis 1945

Albert TREILLE, Maire

Parrain : Louis Gaston VALERY

Marraine : Suzanne CORNAVIN

«MATIN, MIDI et SOIR : AVÉ, MARIA»





BÉNÉDICTION DES CLOCHES

9 JUIN 1979

CLOCHES ANCIENNES

I. DESCRIPTION «PETITE CLOCHE»

Sur cette cloche (fêlée) (340 kgs), on peut lire en lettres gothiques, en caractères assez gros, l'inscription suivante : + IHS (OUS) M (ARIA). SANCTI GERMANE, GEORGI, DIONISI, SEBASTIANE, EXUPERI, ORATE pro NOBIS. L'AN M.CCCCC.VII (JESUS, MARIE. SAINTS GERMAIN, GEORGES, DENYS, SEBASTIEN, EXUPERE, priez POUR NOUS. L'AN 1507. ST-GERMAIN de Paris est le Titulaire de cette paroisse, avec sa fête le 28 Mai, mais on voit sur cette cloche d'autres protecteurs secondaires, parmi lesquels ST-GEORGES. Au-dessous de l'inscription en gothique, se dessine un liseret de fleurs. On peut voir encore au-dessous, une reproduction du Sceau des ROFFIGNAC, seigneurs de ST-GERMAIN, semblable, à quelques détails près, au Sceau rond que nous donne, p. 357, la Sigillographie du Bas-Limousin pour 1418 : il représente le lion rampant de la famille (or sur azur) en un écu penché, timbré d'un heaume, cimé d'un lévrier issant. La légende du pourtour ne laisse lire que la dernière moitié du dernier mot RICHEMONT, qui était une seigneurie de la famille, au Bourg même de ST-GERMAIN. Sur cette cloche, on observe également l'écusson d'un Saint évêque (peut-être ST-GERMAIN). Il tient une crosse. Un Christ en croix, au pied duquel pleurent les Saintes Femmes. Le soleil et la lune symboliques sont représentés au dessus de la Croix. Un autre Christ en croix, avec le soleil et la lune, et 2 objets ou lettres.

II. DESCRIPTION «GRANDE CLOCHE»

Sur cette cloche (460 kgs), on peut lire écrite en lettres romanes l'inscription suivante : SANTE GERMANE, ORA PRO NOBIS. 1597 (SAINT GERMAIN, PRIEZ POUR NOUS. 1597). A la suite, on peut lire en lettres gothiques et en caractères plus petits : TE DEUM LAUDAMUS. SIT NOMEN DNI BENEDICTUM (DIEU NOUS TE LOUONS. QUE LE NOM DU SEIGNEUR SOIT BENI). Il semble que l'on doit lire DOM (DOMINI) au lieu de DNI. Sur un écusson, on voit un Christ en croix, au pied duquel pleurent les Saintes Femmes. Aux deux coins supérieurs de l'écusson on voit 2 fleurs de lys. On peut voir un écu du fondeur portant une cloche et accompagné des initiales B ou G ou D.

Ces cloches ont été classées Monuments Historiques en date du 12 Novembre 1908.



Archives de l'Abbé Pierre FAURIE (1911-1991)



HISTOIRE DE NOTRE RÉPUBLIQUE

LA MARSEILLAISE



À l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle accompagne aujourd'hui toutes les manifestations officielles.

L'histoire :

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le chant de guerre pour l'armée du Rhin.

Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La III^{ème} République (1879) en fait un hymne national et en 1887, une version officielle est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission.

C'est également sous la III^{ème} République, le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides.

En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Éducation Nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour célébrer notre libération et nos martyrs.

Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958 (article 2).

L'auteur :

Né en 1760 à Lons-le-Saunier (Jura), Claude-Joseph Rouget de Lisle est capitaine du génie mais a mené une carrière militaire assez brève. Révolutionnaire modéré il est sauvé de la terreur grâce au succès de son chant. Auteur de quelques romances et opéras, il vit dans l'ombre sous l'Empire et la Restauration jusqu'à son décès à Choisy-le-Roi (Val de Marne) en 1836.



La partition :

En quelques semaines, l'Hymne des Marseillais est diffusé en Alsace, sous une forme manuscrite ou imprimée, puis il est repris par de nombreux éditeurs parisiens.

Le caractère anonyme des premières éditions a pu faire douter que Rouget de Lisle, compositeur par ailleurs plutôt médiocre, en ait été réellement l'auteur.

Il n'existe pas de version unique de la Marseillaise qui, dès le début, a été mise en musique sous diverses formes, avec ou sans chant. Ainsi, en 1879, la Marseillaise est déclarée hymne officiel sans que l'on précise la version, et un grand désordre musical pouvait se produire lorsque des formations différentes étaient réunies.

La commission de 1887, composée de musiciens professionnels, a déterminé une version officielle après avoir remanié le texte mélodique et l'harmonie.

Le Président Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que l'on revienne à une exécution plus proche des origines de l'oeuvre et en a fait ralentir le rythme. C'est aujourd'hui une adaptation de la version de 1887 qui est jouée dans les cérémonies officielles.

Parallèlement la Marseillaise a été adaptée par des musiciens de variété ou de jazz. Les artistes les plus connues ayant interprété notre hymne national sont Edith Piaf et Mireille Mathieu.

Vous pouvez retrouver toutes les paroles ainsi que le chant sur le site internet de la Mairie à la rubrique «Infos Mairie» et sous rubrique «Histoire de Notre République».





Ancienne châtaigneraie

*Sur le gros mamelon, qui fut jadis un bois,
On devine parfois le relief d'une souche
Mais foisonnent partout grandes fougères rousses
Qui rappellent au pré la splendeur d'autrefois*

*Plus de feuilles dorées, plus de châtaignes brunes,
Familles de girolles ou de bolets bien ronds
Même si pousse encore et pâle champignon
De sorcières. Adieu ! Le lamente la lune*

*Puis elle s'en va noyer dans l'étang de Lachamp
Le nuage passé des anciens souvenirs
Et j'écoute le vent étouffer un soupir :
Murmurent en mémoire les châtaigniers d'antan !...*



Madeleine Geneste



www.mairiesaintgermainlesvergues19.com

Cliché Didier ROCHE - Étang de Lachamp - Mercredi 13 novembre 2013

Imprimé au papier certifié PEFC provenant de forêts durablement gérées

